

**CHAMPION**

de Saint-Michel de Maurienne

Seigneurs de Vaulruz, Maules,

Romanens, etc.

BCU, ms. L 1935/2

C H A M P I O N

=====

de Saint-Michel de Maurienne  
Seigneurs de Vaulruz, Maules,  
Romanens etc..

Champion

1 - Pierre

- 1346-58 Pierre Champion, donzel de Saint-Michel en Maurienne, est connu documentairement de 1346 à 1358 (AEF: Coll.Gremaud XXIV, 60)
- +av.1372 Il mourut av.23.IV.1372, date à laquelle son fils Antoine est dit fils de feu Pierre, donzel (AEF: Titres de Vaulruz 25)

Champion

2 - Guillaume

-- Guillaume Champion est fils du donzel Pierre, s.d.  
(AEF: Coll.Gremaud XXIV, 60)

Champion

3 - Antoine I  
(feuille 1)

- 1325 Antoine Champion achète, à Hugues de Champvent, les seigneuries de Ballaigues et de Lignerolles, 1325 (DHV I 158 et II 145)
- 1350-65 Antoine est trésorier de Savoie en 1350 (Mélanges Gillard p.239) et l'était encore en 1365 (AC S.Maurice: Tiroir 44.- AHS 1925 p.62, 63)
- 1359 Antoine est vice-châtelain de Gex en 1359 (AEF: Collection Gremaud XXIV, p.145 v.)
- 1363 Antoine, commissaire des fiefs du comte Amédée de Savoie, ratifie un échange de biens passé entre ledit comte et Marguerite d'Oron épouse de Jean de Montsalvens, 13.III.1363 (année de la Nativité?) (MDR XXII 161)
- 1363 Antoine est châtelain de Moudon, 1363 (DHV II 295)
- 1363 Aymon de Chastonay et Antoine Champion, commissaires, composent avec Guillaume ffeu Rodolphe de Pont pour le paiement d'une somme de 35 fl.d'or, sous réserve de rachat, (avec confirmation de ladite composition faite par les commissaires du comte Amé de Savoie, 22.IX.1407) Acte du 10.VII.1363 (AEF: Inventaire des AT I p.24)
- 1364 Amédée, comte de Savoie, reconnaît avoir reçu de la main d'Antoine Champion la somme de 150 fl.d'or, ensuite d'une vente confirmée par son oncle Loys de Savoie seigneur de Vaud, 5.VIII.1364 (RH 1472.- AEF: Hauterive II 5) -FRB VIII p.580)
- 1364 Antoine achète le péage de Chanivaz, près de Morges, à Jehan de Silinge, pour le prix de 300 lb.; ce péage valait 15 livres genevoises de revenu annuel et l'acheteur s'engage à restituer au vendeur tout ce que ledit péage pouvait rapporter en plus, 1364 (DHV I 355)
- 1365 Antoine, donzel, est l'un des témoins d'une sentence arbitrale prononcée par le comte Amédée de Savoie dans un différend survenu entre le comte Rodolphe de Gruyère agissant au nom de son fils Rodolphe, d'une part, et François de Pontverre mari d'Hélinode, tant du jeune Rodolphe, et Jehannète Allamand, soeur de ladite Hélinode, d'autre part, 29.X.1365 (MDR XXII 173-175)
- 1366-73 Antoine Ch. est conseiller et vassal du comte de Savoie, 1366-73 (AEF: Coll.Gremaud XXIV, 63)
- 1367/68 Antoine Champion, chevalier et fidèle commissaire du comte Amédée de Savoie, apparaît dans l'acte par lequel ledit comte confirme la cession faite par Jehan de Montsalvens à ses neveux, le comte Rodolphe de Gruyère et à son frère Jehan, des châteaux de Montsalvens et d'Oex, ainsi que de la maison forte de Broc, 4.II.1367 (68 n.s.) (MDR XXII 185)

Champion

3 - Antoine I  
(feuille 2)

- 1362 Antoine est commissaire rénovateur à Rue, 1362 (Martigner, Vevey et ses environs, soit MVE 69)
- 1370 Antoine fait son testament et indique comme héritiers ses deux fils Antoine et Jacques, 1370 (MVE 69)
- 1370 Antoine, commissaire de Savoie, verse à François de Combremont, châtelain d'Yverdon, 50 florins destinés à la réfection du château d'Yverdon, 1370 (Déglon, Yverdon p.104)
- 1372 Nicolas de Blonay, fils de Vuillelme coseigneur de Blonay, du consentement de son fils Jehan, vend à Antoine Champion, fils de feu le donzel Pierre, tous ses droits sur le village de Sâles, pour le prix de 1200 fl.d'or, 23.IV.1372 (AEF: Titres de Vaulruz 25)
- 1373 Guillaume de Châtillon cède à n.Antoine Champion le droit de rachat de ses fiefs de la Forclaz, pour 100 fl.d'or 24.I.1373 (a.Nat.?) (Foras, Nobiliaire I, 385)
- 1373 Antoine Champion, donzel, est ambassadeur du comte de Savoie en Autriche, 1373 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.145 v.)
- 1375 Antoine, comte de Gruyère, prête hommage à Amédée, comte de Savoie, entre les mains d'Antoine Champion, 17.II.1375 /rappel dans l'hommage du comte Antoine de Gruyère du 19.XI.1404/ (MDR XXII 303)
- +av.1377<sup>1</sup> Le donzel Antoine Champion mourut vers le 25.VI.1377 (AEF: Coll.Gremaud XXIV 60) Cette date est improbable!
- 1368-1379 Antoine Champion, seigneur de Lignerolles et de Ballaigue, est cité comme châtelain de Morges du ~~25.VI.1377~~ 13.IX.1368 au 2.VI.1379 (E.Küpfer, Morges dans le passé, p.202)
- 1363 Aymé de Chastonay et Antoine Champion, commissaires du comte Amé de Savoie, laudent un acquis en faveur de Jehan de Prez, 8.XI.1363 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.35 v.)
- ap.1356 Antoine C. devint le premier seigneur de la Bâtie, ap.1356 (Bull.Sté.Hist.Genève, 1941, p.300, 301)
- 1372 Nicod, fils de Mermet de Blonay, vend le vidomnat de Vaulruz, et celui de Vuadens qui en dépendait, et divers autres droits seigneuriaux sis à Vaulruz, à Antoine Ch., pour le prix de 1000 florins, Jeudi av.S.Barnabé 1372 (Reymond, Blonay p.40)
- ~~1372~~ Nicolas de Blonay vend à Antoine Ch. la seigneurie de Vaulruz pour le prix de 846 florins et 10 sols, 2.XI.1377 (Maxime Reymond, Blonax, p.149) (*C'est Antoine II*)

- 1364 Antoine Champion dresse les extentes de la ville de Romont en faveur du Comte de Savoie, 17.IV.1364  
(AEF: Grosse de Romont 107)
- 1365 Aymon de Chastonay, chevalier, et Antoine Champion, commissaires du Comte Amédée de Savoie, notifient qu'ils ont approuvé certaines lettres au nom dudit Comte, et qu'ils en ont reçu 8 florins d'or, 16.VII.1365  
(AEF: Grosse de la Fille-Dieu 32<sup>b</sup>, fo.21 v./copie)
- v.1375 Antoine Champion verse 40 florins d'or de forte monnaie à Amédée Comte de Savoie, pour le compte d'Ulric de Grangettes, prix de l'achat par ce dernier d'un cens de 2½ muids de moitié froment, s.d. (vers IV.1375)  
(AEF: Rappel dans Grosse de Romont 100, fo.127 v.)

- 1370 Antoine et Jacques son frère sont héritiers testamentaires de leur père Antoine Champion, 1370 (Martignier, Vevey et ses environs, p.69)
- 1375 Antoine Champion et Nicolas de Blonay sont arbitres, pour Ysabelle de Chastillon, dame de Corbières, dans différend qu'elle a avec la communauté de Corbières, 23.V.1375 (RH, appendice p.799)
- 1376-77 Antoine est châtelain de La Tour de Peilz, 1376-1377 (DHV, vol.II p.695)
- 1377 Antoine Ch. achète à Nicolas de Blonay une partie du fief de Vaulruz pour 746 fl. et 10 sols, 22.XI.1377 (PAD Vaulruz 6.- Martignier, Vevey et ses environs, 69) Cette partie de fief comprenait les cens et revenus de Romanens, les vendeurs se réservant la dîme dudit lieu (AEF: Titres de Vaulruz 12)
- 1377 Antoine Ch. apparaît comme conseiller du comte Amédée de Savoie dans un différend entre Girard de Prangin, évêque de Lausanne et Rodolphe comte de Gruyère, 10.XI.1377 (MDR XXIII 362)
- 1379/80 Antoine Ch. est lieutenant, à Lausanne, d'Amédée comte de Savoie en tant que vicaire impérial; comme tel, il prononce une condamnation contre Girard Chinu juge des appellations de l'évêque de Lausanne, 24.I.1379 (80 n.s.) (MDR VII 261)
- 1385-86 Antoine Ch. fut châtelain d'Yverdon de 1385 à 1386 et de 1411-12 1411 à 1412 (Déglon, Yverdon p.340.- Mélanges Gillard, p.228)
- 1387 Antoine et Jacques Ch., de S.Michel en Maurienne, achètent à Amédée de Savoie le château de Vaulruz, partiellement détruit, avec le village et tous ses droits, mais sous réserve de rachat, 1387 (PAD Vaulruz 5, 6)
- 1387 Antoine et Jacques Ch., frères, accordent à Amédée comte de Savoie le droit de racheter le château de Vaulruz pour le prix payé, soit 1610 florins d'or, 10.V.1387 (AEF: Inv. des AT I/176)-  
N.B. Achat et droit de rachat ne forme qu'un seul acte, du 10.V.1387 (AEF: Titres de Vaulruz 1)
- 1395-1418 Antoine Ch. fut châtelain de Rue; les comptes en sont conservés pour les périodes suivantes: 22.VI.1395 au 21.II.1402; 31.IV.1403 au 1.II.1411; 1.I.1413 au 1.II.1415; 1.II.1417 au 1.II.1418 (AEF: Inv. des AT I)
- 1402 Antoine Ch., donzel, châtelain de Rue, est témoin de la vente des seigneuries d'Oron et de Palézieux par Parcival de Royer à Gaspard de Montmayeur, 25.III.1402 (MDR XXII p.284)
- 1403 Antoine Ch. prête quernet en faveur du comte Amédée pour des biens sis en la châtellenie de Rie, 2.VIII.1403 (AEF: Quernet 74)



- 1403 Antoine Champion, donzel, prête ~~xxx~~ quernet, au nom de son beau-père Jehan de Prez, en faveur du comte Amédée de Savoie, 2.VIII.1403 (AEF: Quernet 136, fo.24 v.)- AEF: Coll. Gramaud 56, fo.105 v.)
- 1406/07 Françoise de Prez, fille de feu Jehan, donzel de Rue, épouse d'Antoine Ch., donzel, du consentement de son dit mari, aberge quelques terres à Jehan ffeu Perret Mistralis de Molens, 13.II.1406 (07 n.s.) (AEF: Titres de Rue 252)
- 1408 Antoine Ch. est procureur de Vaud, 1408 (Déglon, Yverdon p.255)
- ~~1418~~  
1418 Antoine Ch., seigneur de la Bâtie au Pays de Gex, bailli épiscopal de Lausanne, fait son testament en 1418 (Martignier, Vevey et ses environs)
- + 1418 Hugonin de Malbertofonte, donzel, devenu bailli épiscopal de Lausanne à la suite de la mort survenue la semaine précédente d'Antoine Champion, prête le serment accoutumé le Lundi, fête de la Décollation de S.Jean-Baptiste (29.VIII) 1418 (MDR XXXV 140)
- 1423 Françoise de Prez, ffeu Jehan de Prez, de Rue, veuve d'Antoine Champion, donzel de Rue, scelle un acte d'un sceau aux armes de Prez, 1423 (AEF: Hauterive, Prez 22.- GISV 52,1)
- Françoise de Prez était fille de Jehan, donzel et d'Adésie de Pontverre (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.487)
- 1403 Antoine Champion, donzel, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie, pour des biens sis à Gillarens; dans cette reconnaissance est mentionné Jehan de Prez, son beau-père; 6.XII.1403 (AEF: Quernet 142, fo.381)
- 1404 Antoine Ch. reçoit l'investiture de la seigneurie de Bavois, 9.VIII.1404 et en prête reconnaissance le 20.VIII.1404 (Bull.de la Sté.d'Hist.de Genève, 1941, p.303)
- 1378 Antoine Ch. est chételain de La Tour-de-Peilz et de Vevey en 1378 (Alb.de Montet, Histoire de Vevey, p.254)
- 1390 *Sergey de fallera prête reconnaissance des fiefs d'Antoine Champion pour ses biens situés à Ligneville. 7 XII. 1390 (RHV 54 p126)*

- 1370 Antoine et Jacques, frères, sont les héritiers testamentaires de leur père Antoine Champion, 1370 (Martignier, Vevey et ses environs p.69)
- 1377-1400 Jacques Champion est châtelain de La Tour de Peilz de 1377 à 1400 (DHV II 695)
- 1377 Jacques Ch., qui avait épousé Guillemette de Blonay, acheta la seigneurie de Sâles (Gruyère) le 10.V.1377 (PAD Sâles 74)
- 1387 Jacques et Antoine Ch., frères, le 1<sup>er</sup> étant qualifié de Dr.jur. et de chevalier, achètent, sous réserve de rachat, à Amédée, comte de Savoie, le château de Vaulruz en partie détruit, avec tous ses droits, ainsi que le village du même nom, avec toute juridiction, pour le prix de 1610 fl.d'or d'ancien et grand poids, 10.V.1387 (AEF: Titres de Vaulruz 1.- AEF: Inv.des AT I, 176.- PAD Vaulruz 5, 6.- DHV I 424)
- 1388/89 Marguerite ffeu Girard de Grammont, seigneur de Monferrat, chevalier, épouse de Nicod, seigneur de Blonay, lègue au couvent de Humilimont un cens de 20 sols pour son anniversaire, cens payable par son dit mari et par sa fille Guillemette de Blonay, épouse de n. Jacques Champion, 5.III.1388 (89 n.s.) (AEF: Collège cart.49 No.12)
- 1390 Jacques Ch. achète pour le prix de 15 fl. la ferme de l'impôt levé sur les fabriquants de chaussures dans le territoire et mandement de Vevey, 24.XI.1390 (Martignier, Vevey et ses environs, p.69)
- 1394 Jacques Ch., chevalier et Dr.ès lois, est témoin de l'acte par lequel Antoine coseigneur d'Aubonne promet de réparer les injures proférées contre Rodolphe comte de Gruyère, 5.X.1394 (MDR XXII 239)
- 1394 Antoine, seigneur de La Tour, d'Illens et d'Arconciel, et son épouse Bellète, ffeu Enard de La Tour, vendent à n.Jacques Champion, Dr.ès lois, le village de Maules près de Sâles, pour le prix de 2479 fl., chacun valant 14 sols laus.; 1394 (AEF: Titres de Vaulruz 16)
- 1396 Amédée, comte de Savoie, laude la vente de Maules en faveur de Jacques Champion, 11.I.1396 (AEF: Titres de Vaulruz 17)
- 1396 Jacques Ch. se porte garant de 200 fl. pour le comte de Gruyère envers Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne, 28.VII.1396 (MDR XXII 245)
- 1396 Jacques Ch., chevalier, est témoin de l'hommage prêté par Rodolphe, comte de Gruyère, envers Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne, 28.VII.1396 (MDR XXII 529)
- 1396-1402 Jacques Ch. est châtelain des Clées de 1396 à 1402 (DHV I p.456)

- 1397 Le comte de Gruyère, Aymon de Prez et Jacques Champion réclament, au nom du comte de Savoie, aux députés des Etats de Vaud mandés à Moudon, un subside de 3 francs par ménage pour la guerre que le comte de Savoie faisait au marquis de Montferrat, 26.VII.1397 (Déglon, Yverdon p.119)
- 1398- Jacques Champion, chevalier, est bailli du Chablais du 19.  
1402 V.1398 au 24.II.1402 (Mélanges Gillard p.239)-DHV I 154)
- 1399 Jacques Ch., Dr.ès-lois, est témoin de la vente des seigneuries d'Oron et de Palézieux à Percival de Royer, 28.V/26.XI. 1399 (MDR XXII 269)
- + 1402 Jacques Ch. mourut le 24.II.1402 (Mélanges Gillard p.240) mais, selon DHV vol.I p.424, il serait mort le 3.VI.1403 et aurait été enterré à Bonmont, dans le tombeau de ses ancêtres. - Il mourut ap.5.VII.1402, date de son testament!(voir  
feuille 3)
- 1379-1381 Jacques Ch. a aussi été châtelain de Morges, cité du 25.VI. 1379 au 12.IV.1381(E.Küpfer, Morges dans le passé, p.202)
- Jacques Ch. fut ensuite châtelain de Montheys, (Mélanges Gillard, p.240)
- 1403 Guillermette de Blonay, veuve de Jacques Champion, Dr.ès-lois et chevalier, comme tutrice de son fils Girard, et au nom de leur autre fils Amédée, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie pour le château de Vaulruz et pour divers autres biens; elle était tutrice de son fils Girard selon testament de Jacques, daté du 5.VII.1400 (AEF: Quernet 137 fo.420 v. et 138 fo.53)
- 1407? Guillemette de Blonay, fille de Nicod<sup>co</sup> Seigneur de Blonay, aurait été remariée, en 1407, avec Jaquet de Billens, fils de Jacques (Foras, Armorial I 216)  
N.B. La date paraît improbable, car la première femme de Jaquet de Billens, Perrussone Chevrot, vivait encore le 5.X.1407 (AF 1922, p.250)
- 1380 Jaquette du Solier, vidômmesse de Morges, donne quittance à Jacques Ch., Dr.ès-lois, châtelain de Morges, chevalier, de tous les émoluments qui lui appartenaient à raison du vidomnat, 1380 (MDR XXIV 427, 428) /il y est faussement dit Jean/
- 1377 Jacques Ch., chevalier, fils d'Antoine, épousa Guillemette de Blonay, fille de Nicod et de Marguerite de Grammont, selon contrat de mariage du 14.IX.1410 (M.Reymond, Blonay p.151)
- 1410 Guillemette de Blonay, ramariée avec Jacques de Billens, compose avec son neveu, Jehan de Blonay, au sujet des 100 fl.d'or de dot qui lui avait été promis en 1377, ainsi que d'une augmentation de dot de 75 florins, 1.IX.1410 (M.Reymond, Blonay p.151)

- 1418 Guillemette de Blonay, veuve de Jacques Ch., teste et lègue à l'église de Blonay un cens de  $3\frac{1}{2}$  coupes de froment, plus 27 sols de rente pour l'anniversaire de sa soeur Ysabelle, 24.VI.1418 (M.Reymond, Blonay p.151)
- 1384 n.Jacques Ch., Dr.ès lois, Jacques de Chastonay et Pierre de Dom Pierre, donzels, et d'autres, renouvellent l'alliance entre Berne et la Savoie du 2.XII.1373; Morat 4.IV.1384 (FRB X p.252, 639)
- 1403 Guillemète de Blonay, veuve de Jacob Ch., chevalier, Dr.jur., comme tutrice de leurs enfants Girard et Amédée, prête quernet en faveur d'Amédée comte de Savoie pour le château et le mandement de Vaulruz; elle était tutrice de ses enfants selon testament de son mari, daté du 5.VII.1402; 14.IX.1403 (AEF: Quernet 144, fo.367)
- 1402 Jacques Ch. fait son testament et nomme tutrice de ses enfants sa femme Guillemette de Blonay, 5.VII.1402 (Rappel dans AEF: Quernet 144, fo.367)
- 1382 Jacques Ch. est châtelain de La Tour-de-Peilz et de Vevey en 1382 (Alb.de Montet, Histoire de Vevey, p.254)

1399 Noble Althaud Champion, vice-châtelain des Clées, comparait devant la cour de Moudon où il est accusé par Jehan de Seysel, prieur de Romainmôtier, pour avoir fait citer, sans droit, environ 200 hommes de la terre de Romainmôtier à comparaître devant lui aux Clées, Jeudi ap.S.Nicolas d'hiver 1399 (MDR III p.186, 684)

1408-11 Arthaud Champion est châtelain d'Yverdon de 1408 à 1411 (Déglon, Yverdon, p.340)

- 1417/18 Jehan Sarasin, de Moudon, ci-devant châtelain de Bottens et d'Echallens, rend ses comptes du 1.II.1416 au 1.II.1417 (17 et 18 n.s.) à Jehan Champion tuteur de ses enfants nés de son épouse feu Loyse de Chissÿé, 3.II.1417 (18 n.s.) (Baron d'Estavayer; AEF: Coll.Gremaud 24, fo.148 v.)
- 1418-19 Jehan, Guillaume et François Champion, frères, fils de feu  
1419-28 Antoine Ch., châtelains de Rue à la suite de leur père, tinrent les comptes de ladite châtellenie du 1.II.1418 au 15.III.1419; dès cette dernière date, Jehan est seul châtelain et l'on conserve encore, aux Archives de Turin, ~~pour~~ ses comptes pour les périodes du 15.III.1419 au 15.III.1423 et du 15 mars 1424 au 4.XI.1428 (AEF: Inv.des AT vol.I)
- 1430-38 Jehan Champion est bailli épiscopal de Lausanne de 1430 à  
1448-50 1438, puis de 1448 à 1450 (MDR VIII<sup>2</sup> p.134, 135.- AEF: Coll. Gremaud 24, fo.143.- DHV I p.155.- Martignier, Vevey et ses environs, p.69)
- 1437 Les frères Jehan, Guillaume et François Champion sont en procès avec les Blonay, au sujet des acquisitions faites à ces derniers dans la région de Sâles-Vaulruz; les frères Champion revendiquaient: la propriété de Sâles, la dîme de ce village, le pré de l'étang, la joux du veneur à Sâles, la joux de Maules, le vicomnat de Vaulruz, la juridiction de Sâles et l'avouerie de son église, une redevance de 10 s. à Sâles. Le procès fut jugé à Ripailles par le duc de Savoie: Jehan de Blonay conservera la pêche de l'étang pendant 3 ans, mais le pré restera aux Champion, ainsi que la forêt de Maules qui leur avait été vendue par Antoine de La Tour en 1394; les Ch. conserveront également la seigneurie de Sâles en vertu de l'acte de vente du 15.I.1382, ainsi que la juridiction, vu que Pierre (?) Champion l'avait achetée à Nicolas de Blonay et de son fils Jehan le 10.IV.1372; par contre, l'avouerie de l'église restera aux Blonay parce que l'église <sup>ne</sup> se trouvait pas dans la partie de Sâles vendue aux Champion, 22.VII.1437 (AEF: Titres de Vaulruz 23.- PAD, Sâles p.75)
- v.1437 Jehan de (!) Champion et Nicod Festi sont les représentants du duc Amédée VIII de Savoie auprès du Concile de Bâle; Jehan Champion en devint le secrétaire v.1437 (Marie-José, Amédée VIII, vol.II p.152, 158)
- 1443 Nicod Mottet, de Prez, reconnaît devoir au couvent d'Hauterive une aumône annuelle de 4 sols sur un tènement qu'il tient des frères Jehan, Guillaume et François Champion, donzels, 17.IV.1443 (AEF: Hauterive, Reg.de Lombard, Ependes fo.56.- RH 2069 et add.)
- 1443 Uldric Cagnyar, de Prez, prête reconnaissance au couvent de Hauterive pour un cens de 18 deniers qu'il tient au village de Prez des donzels Jehan, Guillaume et François Champion 18.IV.1443 (AEF: Hauterive, Reg.de Lombard, Ependes, fo. 56.- RH 2071)

- 1444 Amédée Champion, chevalier, seigneur de Vaulruz, et François Champion, ce dernier agissant au nom de ses frères Jehan et Guillaume, assignent la dot d'Amphilixie, soeur d'Amédée et femme d'Aymon d'Estavayer, sur divers cens rière Maules, 3.X.1444 (AEF: Titres de Vaulruz 5)
- 1451 Jehan Champion, seigneur de la Bastiaz, et Amei son fils sont témoins de l'acte par lequel François comte de Gruyère déclare que les fribourgeois sont exempts de tout droit de pontenage sur l'Aubonne, 30.IV.1451 (MDR XXIII 46)
- 1451 Mermète de Blonay, veuve d'Amédée Champion, jadis seigneur de Vaulruz, chevalier, fille de Jehan de Blonay, qui avait obtenu sur le château de Vaulruz une pension viagère de 100 florins, quelques chars de vin et 4 mesures de froment payables par les frères Guillaume, Jehan et François Champion, déclare se contenter de cette pension viagère et renonce à l'usufruit de la succession de son mari, 9.VI/23.VI.1451 (AEF: Titres de Vaulruz 6)
- 1454 Jehan Champion est témoin de l'acte par lequel François comte de Gruyère est établi, par Loys duc de Savoie, son lieutenant pour rendre la justice à Fribourg pendant une année, 8.II.1454 (a.Nativ.) (MDR XXIII 50)
- 1457 Jehan Ch. seigneur de la Bâtie, Bertrand de Duyn, chevalier et bailli de Vaud, et d'autres, sont présents à une reconnaissance de 100 fl. délivrée par Yanni d'Affry en faveur du peintre Jehan Batheur, 13.VIII.1457 (AF 1923, p.74)
- 1458-59 Jehan Ch. fut châtelain de Romont; les Archives de Turin  
1460-68 conservent encore ses comptes pour les périodes du 21.X.1458 au 15.III.1459 et du 15.III.1460 au 15.III.1468 (AEF: Inv.des AT vol.I)
- 1459 Le comte de Gruyère, Jehan Champion et Mermet Christiné, procureur de Vaud, sont envoyés en ambassade auprès du duc de Savoie par les Etats de Vaud réunis à Morges, 30.X.1459 (Déglon, Yverdon p.200)
- 1460 Jehan Ch., seigneur de la Bâtie, est témoin de l'acte par lequel Loys, duc de Savoie, nomme François comte de Gruyère bailli du Faucigny et châtelain de Châtillon et de Cluses, 22.XII.1460 (MDR XXIII p.67)
- 1466 Jehan Ch. est témoin de la vente de la seigneurie de Châtel S.Denis par Loys Bonnivard à François comte de Gruyère, 16.I.1466 (a.Nativ.) (MDR XXIII p.72)
- Loyse de Chissié apporta à son mari, Jehan Champion, la seigneurie de Saint-Barthélemy, s.d. (DHV II p.575)
- Loyse de Chissié, femme de Jehan Ch., était fille de Henri de Chissié (Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941, p.300)

- Jehan Ch. était coseigneur de Bavois, seigneur de Goumoëns-le-Châtel et coseigneur de La Bâtie, s.d.  
(Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941, p.300)
- 1454 Le duc de Savoie élève La Bâtie au titre de fief avec haute juridiction, avec droit d'élever des fourches patibulaires; à ce moment la Bâtie appartenait aux fils d'Antoine Ch., soit Jehan, Guillierme et François; 13.II.1454 (a.Nativ.)  
(AT: Prot.Cam.No.109, fo.253.- Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941. p.310)
- 1436 Amédée Champion abandonne tous ses biens à ses cousins germains Jehan, Guillierme et François Champion, 1436  
(Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
- 1450 Jehan Ch. est châtelain de La Tour-de-Peilz et de Vevey en 1450 (Alb.de Montet, Histoire de Vevey, p.254)
- 1454 Richard Loschard, recteur de l'Hôpital, et Hugonin Bosset, recteur de la Grande Confrérie du S.Esprit de Fribourg, vendent en alleu à noble et puissant Jehan Ch., seigneur de la Bâtie, toute la maison desdites institutions, maison qui fut à Jehan Floret, bgs.de Fribourg, sise à Fribourg, au Bourg, "ante pischinariam", entre celle de Pierre Mossu et celle de Hensli Helpach, pour le prix de 300 fl.du Rhin, 29.IX.1454  
(AEF: Reg.Not. 53, fo.25)
- 1470 Jehan Ch., seigneur de la Bâtie, et Jacques Champion, son neveu, seigneur de Vaulruz, et Antoine Champion, Dr.ès lois, neveu dudit Jehan et frère dudit Jacques, et Jehan fils de feu noble François Champion, accensent selon les us du Pays de Vaud à Jaquet Cloz et à Nycod Breod, de Sâles, tout un tènement tenu jadis par Cuanet de Cloz, 20.VII.1470  
(AEF: Reg.Not.91, 2e.partie fo.16 v.)
- 1459 Jehan Champion est châtelain de Romont, 3.XII.1459  
(AEF: Hauterive, 2e.suppl.,281)



- 1418-19 Les frères Jehan, Guillelme et François, fils d'Antoine, sont châtelains de Rue en remplacement de leur père décédé; leur compte embrassant la période du 1.II.1418 au 15.III. 1419 se trouve aux Archives de Turin (AEF: Inv.des AT, vol.I)
- 1437 Les frères Jehan, Guillelme et François Champion ont un différend avec les Blonay au sujet de leurs biens de Sâles, Maulles et Vaulruz; le duc Amédée de Savoie prononça une sentence arbitrale le 22.VII.1437 (AEF: Titres de Vaulruz 23.- PAD Sâles p.75)
- 1441 Guillelme et François Ch., ffeu Antoine, autorisent la construction d'un four à Antoine de Syenis, de Vaulruz, mais à la condition de verser un cens de 6 deniers laus., 11.XII. 1441 (AEF: Titres de Vaulruz 27)
- 1443 Nicod Mottet, de Prez, reconnaît devoir au couvent d'Hauterive une aumône annuelle de 4 sols sur un tènement qu'il tient de Jehan, Guillelme et François Champion, frères, donzels, 17.IV.1443 (AEF: Hauterive, Reg.de Lombard, Ependes fo.56.- RH 2069 et add.)
- 1443 Uldric Cagnyar, de Prez, prête reconnaissance en faveur du couvent d'Hauterive, pour un cens de 18 deniers sur un tènement qu'il tient des donzels Jehan, Guillelme et François Champion, dans le village de Prez, 18.IV.1443 (AEF: Hauterive, Reg.de Lombard, Ependes fo.56.- RH 2071)
- 1444 Pernette de Prez, fille du donzel Nicod de Prez, et femme de ~~Jehan~~ Guillelme Champion fait son testament dans lequel elle nomme comme héritiers ses fils Antoine et Jacques Champion, 1444 (Baron d'Estavayer.- AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.150, <sup>140</sup>) 23.XII.
- 1444 Amédée Champion, chevalier, et son cousin François Champion agissant au nom de ses frères Jehan et Guillelme, assignent la dot d'Amphilixie, socur d'Amédée et femme d'Aymon d'Estavayer, sur divers cens rière Maules, 3.X.1444 (AEF: Titres de Vaulruz 5)
- 1451 Les frères Guillelme, Jehan et François Champion doivent verser une pension viagère de 100 fl., quelques chard de vin et 4 mesures de froment à Mermète de Blonay, veuve de leur cousin Amédée Champion, 9-23.VI.1451 (AEF: Titres de Vaulruz 6)
- 1454 Le duc de Savoie élève La Bâtie au titre de fief avec haute juridiction et donne l'autorisation d'élever des fourches paribulaires, 13.II.1454; à ce moment les propriétaires de cette terre étaient les frères Jehan, Guillierme et François C (AT: Prot.Cam.No.109, fo.253.- Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941 p.310)
- + 1459 Guillierme Ch. mourut en 1459 (Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941 p.300)
- 1436 Amédée Champion abandonne ses biens à ses cousins germains Jehan, Guillierme et François Champion, 1436 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)

- 1418-19 Les frères Jehan, Guillelme et François fils de feu Antoine Champion sont châtelains de Rue à la suite de leur père défunt; leurs comptes, embrassant la période du 1.II.1418 au 15.III.1419 sont aux Archives de Turin (AEF: Inv. des AT vol.I)
- 1437 Les frères Jehan, Guillelme et François Ch. ont un différend avec les Blonay, au sujet de leurs possessions de Sâles, Maules et Vaulruz; la sentence arbitrale fut prononcée par le duc Amédée de Savoie, 22.VII.1437 (AEF: Titres de Vaulruz 23)- PAD Sâles p.75)
- 1441 Guillelme et François, ffeu Antoine Champion, autorisent la construction d'un four par Antoine de Syenis, de Vaulruz, contre un cens de 6 den.laus., 11.XII.1441 (AEF: Titres de Vaulruz 27)
- 1442 François Ch. est témoin de l'hommage prêté par François comte de Gruyère en faveur de Georges de Saluces, évêque de Lausanne, 22.VIII.1442 (MDR XXIII p.405)
- 1443 Nicod Mottet, de Prez, reconnaît devoir au couvent d'Hauterive une aumône annuelle de 4 sols, sur un tènement qu'il tient de Jehan, Guillelme et François Champion, frères, donzels, 17.IV.1443 (AEF: Hauterive, Reg.de Lombard, Ependes fo.56.- RH 2069 et add.)
- 1443 Uldric Cagnyar, de Prez, prête reconnaissance en faveur du couvent d'Hauterive pour un cens de 18 den. sur un tènement qu'il tient, dans le village de Prez, des donzels Jehan, Guillelme et François Champion, donzels, 18.IV.1443 (RH 2071.- AEF: Hauterive, Reg.de Lombard, Ependes, fo.56)
- 1444 François, agissant pour ses frères Jehan et Guillelme Champion, et Amédée Champion, seigneur de Vaulruz, assignent la dot d'Amphilixie, soeur dudit Amédée et épouse d'Aymon d'Estavayer, sur divers cens rière Maules, 3.X.1444 (AEF: Titres de Vaulruz 5)
- 1451 Les frères Guillelme, Jehan et François Ch. doivent une pension viagère de 100 fl., quelques chars de vin et 4 mesures de froment à Mermète de Blonay, veuve d'Amédée Champion, jadis seigneur de Vaulruz, 9-23.VI.1451 (AEF: Titres de Vaulruz 6)
- 1462 François Ch. est administrateur des biens de ses fils <sup>(bâtards)</sup> Etienne et Guy, née de feu Marguerite, 1462 (Note de Galiffe: AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.145 v.)
- 1464 François Champion, coseigneur de la Bâtie, testa en 1464 et fut enterré à Bonmont (Note de l'avoyer de Mülinen; AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.71)
- 1454 Le duc de Savoie élève la terre de la Bâtie au titre de fief avec haute juridiction et autorise d'élever des fourches patibulaires; les propriétaires de cette terre étaient alors les frères Jehan, Guillelme et François Ch., 13.II.1454 (a.Nat.) (AT: Prot.Cam.No.109, fo.253.- Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941, p.310)

- François Ch. épousa Catherine de Monthoux, fille de Philibert s.d. (Bull.Sté.d'Hist.de Genève, 1941 p.300)
- 1436 Amédée Champion abandonne ses biens à ses cousins germains Jehan, Guillierme et François Champion, 1436 (Bulletin Sté.Hist.de Genève 1941 p.300)
- +av.1470 Noble François Ch. mourut avant le 20.VII.1470, date à laquelle son fils Jehan est dit fils de feu François Ch., 20.VII.1470 (AEF: Reg.Not.91, 2e.partie fo.16)
- s.d. Charles de Challant acquit la seigneurie de Billens de François Champion, seigneur de Vaulruz et de Billens; cette dernière seigneurie a été antérieurement à Anthoine Champion fils du chevalier (1) Jehan fils (sic, pour frère) de Guillaume fils d'Anthoine Champion; Antoine l'avait héritée d'Antoine d'Illens, son grand-père, fils de Guillaume d'Illens s.d. (AEF: Quernets 80 fo.2-3, et 81, fo.2)

- ap.1394 Amédée Champion épousa après 1394 Mermète de Blonay, veuve de n.Henri Curnilliat, de Vevey (Martignier, Vevey et ses environs p.75) Elle était fille d'Aymonet de Blonay, coseigneur de Vevey et de Corsier (id.p.69), et de Marguerite d'Oron (Recueil de général.vaud.,vol.I Blonay, pl.2)
- 1403 Guillermete de Blonay, veuve de Jacques Champion, Dr.ès-lois, au nom de leur fils Amédée, et comme tutrice de leur autre fils Girard, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie, pour le château de Vaulruz et divers autres biens, 14.IX.1403 (AEF: Quernet 137 fo.420 v. et 138 fo.53<sup>7</sup>/<sub>8</sub>, et 144<sup>367</sup> fo.)
- 1406 Reconnaissance en faveur d'Amédée ffeu Jacques Champion, pour le moulin de Sâles qui avait été accensé par les frères Amédée et Girard Champion, Vendredi ap.S.Martin d'hiver 1406 (AEF: Titres de Vaulruz 18)
- 1408 Amédée Ch., seigneur de Vaulruz, ayant obtenu un passément contre Nicod de Blonay et son fils Jehan, chevaliers, fait fait subhaster quelques terres rière Sâles, 4.VII.1408 (AEF: Titres de Vaulruz 19)
- ~~1408~~ Amédée Ch., seigneur de Vaulruz, et son frère Girard prêtent hommage en faveur du comte Amédée de Savoie pour uivers revenus rière Hauteville et La Tour de Trême, 19...1408 (MDR·XXIII p.658)- AEF: Quernet 117 fo.52 v.)
- 1412 Du consentement de son frère Girard, Amédée Champion donne à leur soeur Catherine, épouse d'Uldric ffeu Jehan d'Avenches, une dot de 1000 florins, 1412 (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.148 v.)
- 1413 Mermète épouse d'Amédée Ch. lui apporta le 1/3 des droits sur Corsier, 1413 (DEHV I p.526-28)
- 1414 Jehan de Blonay, chevalier, ffeu Nicod seigneur de Blonay, chevalier, vend à son neveu Amédée, ffeu Jacques Champion, un cens de 3 muids de froment et de 5 muids d'avoine, mesure de Romont, à prendre sur la redîme et les novalles de la dîme de Sâles, Mercredi ap.S.Barnabé apôtre 1414 (AEF: Titres de Vaulruz 2)
- 1418 Antoine comte de Gruyère passe un accord avec Amédée et Girard Champion, frères, ffeu le chevalier Jacques Champion, au sujet d'une somme qu'il leur devait, 15.X.1418 (MDR XXI p.325.- AF 1917, p.84)
- 1420 Amédée Ch., seigneur de Vaulruz, est garant d'une vente de cens faite par le comte Antoine de Gruyère en faveur de Pierre Roy, bourgeois de Romont, 10.IV.1420 (MDR XXII p.548)
- 1432 Marmète de Blonay, épouse d'Amédée Ch. seigneur de Vaulruz, dispose entre vifs de ses biens en faveur de ses neveux, les nobles Pierre, Jehan et Caspard ffeu Antoine Belletruche, de Chambéry, se réservant toutefois divers biens; de plus, elle abandonne aux frères Jehan, Guillelme et François Champion tous les avantages que son mari Amédée lui avait accordés, 5.IX.1432 (AEF: Titres de Vaulruz 22)

- 1433 Amédée Ch., seigneur de Vaulruz, est témoin d'une sentence arbitrale relative à un différend survenu entre Antoine comte de Gruyère et les frères Amédée et Michel de Vallèse, au sujet de possessions et cens rière Aigle et le Val d'Ormont, 16.IV.1433 (MDR XXII 403)
- 1433 Amédée, seigneur de Vaulruz, est l'un des exécuteurs testamentaires du comte Antoine de Gruyère, 27.IX.1433 (MDR XXII p.413)
- 1435 Antoine de Siens, de la paroisse de Vaulruz, prête reconnaissance en faveur d'Amédée Ch., seigneur de Vaulruz, 1.IV.1435 (AEF: Titres de Vaulruz 24)
- ap.1436 Amédée de (sic) Champion, seigneur de Vaulruz, rejoint, peu après 1436, Amédée VIII au château-ermitage de Ripaille, de l'Ordre de S.Maurice (Marie-José, Amédée VIII, vol.II p.112, 123)
- 1440 Amédée Champion, chevalier honoraire du Collège de Ripaille, fonda un des autels de l'église de la Chiésaz et le fit desservir par un chanoine de Ripaille en 1440 (DHV I p.442)
- 1444 Amédée Champion, seigneur de Vaulruz, chevalier, et François Champion son parent, ce dernier agissant au nom de ses frères Jehan et Guillelme, assignent la dot d'Amphilixie, soeur du dit Amédée, épouse d'Aymon d'Estavayer, sur divers revenus sis rière Maulès, 3.X.1444 (AEF: Titres de Vaulruz 5)
- 1451 Mermète de Blonay, veuve d'Amédée Champion, jadis seigneur de Vaulruz et chevalier, fille de Jehan (sic) de Blonay, qui avait obtenu sur le château de Vaulruz une pension viagère de 100 florins, quelques chard de vin et 4 muids de froment payables par les frères Guillelme, Jehan et François Champion, déclare se contenter de cette pension viagère et renonce à l'usufruit de la succession de son mari, 9-23.VI.1451 (AEF: Titres de Vaulruz 6)
- + av.1457 Les frères Girard et Amédée Champion fondèrent la chapelle S.Georges, en l'église de Vevey; cette chapelle acheta en 1457, pour le prix de 100 fl.pp., un cens annuel; cette somme lui avait été léguée par Mermète de Blonay, veuve dudit Amédée. (Martignier, Vevey et ses environs p.61)
- Mermète de Blonay, épouse d'Amédée Ch., était la fille de Jehan de Blonay, de Savoie, et de Catherine d'Oron, s.d. (M.Reymond, Blonay p.231)
- 1454 Mermète de Blonay est légataire de sa soeur Loyse, 1454 (M.Reymond, Blonay p.231)
- +av.1457 Mermète de Blonay mourut avant le 20.III.1457, date à laquelle ses neveux Pierre, Jehan et Gaspard Belletruches engagent 12 sols de rente en faveur du Clergé de Vevey, pour l'exécution d'un legs de ladite Mermète (M.Reymond, Blonay p.231)

- 1436 Amédée Ch. abandonne ses biens à ses cousins germain Jehan, Guillierme et François Champion, 1436 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941, p.300)
- 1437 François de Bussy et Amédée Champion sont nommés exécuteurs testamentaires par Philibert de Blonay, coseigneur de S.Paul, 9.XI.1437 (M.Reymond, Blonay p.236)

- 1403 Guillermette de Blonay, veuve de Jacques Champion, chevalier et Br.ès-lois, comme tutrice de son fils Girard, et aussi au nom d'Amédée son autre fils, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie, pour le château de Vaulruz et divers autres biens, 14.IX.1403 (AEF: Quernet 137 fo. 420 v., et 138 fo.53) et 144 fo.367)
- 1406 Reconnaissance en faveur d'Amédée ffeu Jacques Champion, pour le moulin de Sâles qui avait été accensé par les frères Amédée et Girard Ch., donzels, Vendredi ap.S.Martin d'hiver 1406 (AEF: Titres de Vaulruz 18)
- 1408 Amédée Champion, seigneur de Vaulruz, et son frère Girard prêtent hommage au comte Amédée de Savoie pour divers revenus rière Hauteville et La Tour de Trême, 19.X.1408 (MDR XXIII p.658)
- 1408 Amédée Champion, seigneur de Vaulruz, et son frère Girard prêtent quernet en faveur du comte Amédée de Savoie, 19.X.1408 (AEF: Quernet 117, fo.52 v.) le quernet est prêté pour leur fief dependant de la seigneurie de Corbières.
- 1412 Du consentement de son frère Girard, Amédée Champion donne une dot de 1000 florins à leur soeur Catherine épouse de Uldric ffeu Jehan d'Avenches, 1412 (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.148 v.)
- 1418 Antoine comte de Gruyère passe une convention avec les frères Amédée et Girard, ffeu le chevalier Jacques Champion, au sujet d'une somme qu'il leur devait, .5.X.1418 (MDR XXII p.325.- AF 1917 p.84)
- Les frères Girard et Amédée Champion fondèrent, à une date indéterminée, la chapelle S.Georges en l'église de Vevey. En 1457 cette chapelle acheta un cens annuel pour le prix de 100 fl.pp., comme léguée à la dite chapelle par Mermète de Blonay, veuve de feu Amédée Champion (Martignier, Vevey et ses environs, p.61)

- 1412 Du consentement de son frère Girard, Amédée Champion donne 1000 florins de dot à leur soeur Catherine, épouse de Uldric d'Avenches, ffeu Jehan, donzel, 1412 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.148 v., selon le Bron-d'Estavayer)
- 1436 Catherine est veuve d'Uldric d'Avenches, 1436 (AEF: Coll. Gremaud XXIV fo.60)
- 1453 Catherine fait son testament, 24.IV.1453 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60)
- 1436/37 Guillierme d'Avenches, donzel, bourgeois de Fribourg, reconnaît devoir à n.Catherine Champion, veuve de feu Uldric d'Avenches, donzel, la somme de 300 ducats de bon or, 11.II.1436 (1437 n.s.) (AEF: Reg.Not.Chauce 295, fo.238 v.)
- 1431/32 Vuillelme Velga, donzel, ffeu Nicolas Velga, donzel, vend à Catherine, veuve d'Uldric d'Avenches, donzel, comme tutrice de leurs enfants mineurs, soit Anthoine et Jehannète d'A., toute sa maison sise en la Grand'Rue de Fribourg, pour le prix de 180 fl.d'or du Rhin, 4.II.1431 (1432 n.s.) (AEF: Reg.Not.295, fo.120)
- 1451 D.Girard Mureti, curé de Cormondes, résidant à Avenches, confesse que n.Snthoine d'Avenches, donzel, ffeu Uldric d'A. lui a vendu, du consentement de n.Catherine Champion, sa mère, pour le Clergé de S.Nicolas, un cens de 10 lb.laus., et ce pour le prix de 200 lb.laus., 5.IV.1451 (AEF: Reg.Not.39, fo.81)



- v.1402 noble Angelin Thomé, coseigneur de Saint-Triphon, dernier de sa branche, mourut v.1402; sa veuve Marguerite Champion apporta Saint-Triphon à son second mari noble Jacques Sostion, de Saint-Maurice (Armorial Vaudois, II p.668)
- 14.. Marguerite Champion, veuve d'Angelin de Saint-Triphon, (de la famille Thomé), est l'une des héritières de Vuillelme de Pontverre, s.d. (DHV I p.52)
- 1430-38 Marguerite était en 1430 et 1438 la femme de Jaques Lombard,  
1453 donzel de Fribourg, dont il fut avoyer à; elle en était veuve en 1453 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60, 63, 71)
- 1439/40 Noble Jacob Lombard, donzel de Fribourg, fait une donation à sa femme Marguerite Ch. fille de feu n.Jacob Champion, 9.I.1439 (1440 n.s.) (AEF: Reg.Not.33<sup>2</sup>, fo.38 v.)
- 1432/33 Noble Jacob Lombard, donzel et bourgeois de Fribourg, fait son testament; il élit sépulture en l'église des Cordeliers, dans la tombe de sa mère et de Loyse, sa première femme, fille de feu Jehan d'Avenches, donzel; il lègue à sa "nouvelle" femme, Marguerite, son village de Curtina (sic) pour sa vie durant, avec la dime, sa maison etc., 30.I.1432 (1433 n.s.) (AEF: Reg.Not.33, I, fo.49-58)
- 1453 Noble Marguerite Champion, codame de Saint-Triphon, veuve en dernier lieu de n.Jacob Lombard, jadis avoyer de Fribourg, fait son testament, 8.V.1453 / (AEF: Reg.Not.50, fo.293)  
/à 4 heures après midi/
- 1453 Noble Marguerite Champion, dernièrement veuve de Jacob Lombard, avoyer de Fribourg, annule tout testament et dernières volontés, 8.V.1453 (AEF: Reg.Not.3352, fo.82 v.)

- 1444 Amédée Champion, chevalier, seigneur de Vaulruz, et François Champion son parent agissant au nom de ses deux frères Jehan et Guillelme, assignent la dot d'Amphilixie, soeur dudit Amédée, épouse d'Aymon d'Estavayer, sur divers revenus rière Maules, 3.X.1444 (AEF: Titres de Vaulruz 5)
- 1455/56 Amphia, épouse d'Aymon d'Estavayer, teste en faveur de leur fils Henri d'Estavayer, mais lui substitue, à défaut de descendance, leurs filles Marguerite et Jehanne, 26.I.1455 (56 n.s.) (DGA 320.- BCF: L 793 p.1)- AEF: Famille d'Estavayer (parch.)
- Aymon III d'Estavayer, fils d'Henri et d'Ysabelle de Billens, avait épousé, en premières noces Jehanne de Dompierre et en 2es.noces Jehanne de Colombier (voir: H.de Vevey, Généalogie d'Estavayer, No.42)
- + av.1461/2 Aymon d'Estavayer mourut avant le 7.III.1461 (62 n.s.), date à laquelle Mermet Christiné, procureur de Vaud, lauda l'aliénation de certains cens à Molondin faite par feu Aymon et par ses fils Jacques et Henri en faveur de Vuillerme de Baulmes (AEN: Fonds d'Estavayer No.150)
- 1446-54 Aymon d'Estavayer, donzel, ffeu Henri d'E., et Amphilésie sa femme, fille de n.Jacques Champion, de Vevey, chevalier, transfèrent et concèdent divers cens et rentes à noble Michel de Saint-Maurice, de Salins, ffeu Perrin de S.Maurice, de Salins, pour le compte de Marguerite "notre fille", femme dudit Michel de S.M., 11.XII.1446 et pour Marguerite 11.XII.1454 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

- 1417/18 Jehan Sarasin, de Moudon, ci-devant châtelain de Bottens et d'Echallens, rend ses comptes du 1.II.1416 au 1.II.1417 (17 et 18 n.s.) à Jehan Champion, tuteur des enfants qu'il a eus de feu Loyse de Chissé /soit Pierre et Amé/, 3.II.1417 (18 n.s.) (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.148 v.)
- 1451 Pierre Champion, donzel, est témoin du contrat de mariage passé entre Didier f.de Jean-Louis de Thuillières, seigneur de Montjoie, et Marie fille de Jehan comte d'Aarberg, seigneur de Valengin, 12.VII.1451 (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.148 v.)
- 1471 Pierre Champion, seigneur de Goumoëns-le-Châtel, épousa en 1471 Loyse de Billens, fille de Richard, qui lui apporta la seigneurie de Saint-Martin-du-Chêne (DHV II p.605)
- 1471-1513 Loyse de Billens, fille de Richard, coseigneur de Saint-Martin du Chêne, est connue documentairement de 1471 à 1513; elle mourut avant le 18.VIII.1520 (AF 1921, Tableau général de Billens, No.101)
- + av.1520
- 1478 Loyse de Billens, épouse de Pierre Champion, est héritière substituée de Vuillelme de Billens, son cousin, ou les enfants de celle-ci, à condition que l'un d'eux prenne le nom de Billens, 2.IX.1478 (AEF: Fille-Dieu VI 23.- AF 1922, p. 270-71)
- 1481 Pierre Champion testa en 1481 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60)
- 1493 Pierre Champion, seigneur de la Bâtie, Antoine Champion, Dr.ès-lois, chevalier, et Jacques son frère, seigneur de Romanens, Ballaigues et Lignerolles, possèdent un fief à Mont-le-Vieux, sans charge d'hommage; il consistait en vigne et pressoir à Rossillon et en cens à Tartegnin et Essertines, selon quernet prêté par Amédée de Viry en faveur du duc de Savoie, 17.IV.1493 (MDR XXXIV p.72)
- +av. 1497 Pierre Champion mourut avant 1497, année où son fils Antoine, ffeu Pierre, est seigneur de la Bâtie-Beauregard (AEF: Note de Galiffe, dans Coll.Gremaud XXIV fo.145 v.)
- 1474 Pierre Ch., tout d'abord coseigneur de La Bâtie, il en devint seul seigneur dès 1474; il était également coseigneur de Bavois et seigneur de Goumoëns-le-Châtel (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
- 1474 Les Champion procèdent au partage de leurs biens indivis; c'est alors que Pierre obtient La Bâtie et Bavois, tandis que ses cousins Jacques (II), Antoine (III) et Jehan (II) obtiennent Vaulruz, plus -en compensation de la plus-value de La Bâtie et Bavois- les seigneurie de Corserey, Romanens, Naules, Lignerolles et autres lieux, 5.X.1474 (A Côte d'Or: B 1125 fo.225 ss. - Bull.Sté.Hist.de Genève 1941 p.303, 304)

- 1417/18 Jehan Sarasin, de Moudon, ci-devant châtelain de Bottens et d'Echallens, rend ses comptes du 1.II.1416 au 1.II.1417 (17 et 18 n.s.) à Jehan Champion, tuteur de ses enfants, /soit Pierre et Amédée/ nés de feu Loyse de Chissé son épouse, 3.II.1417 (18 n.s.) (Baron d'Estavayer, AEF: Coll. Gremaud XXIV fo.148 v.)
- 1440 Humbert bâtard de Savoie lègue à Amédée Champion, son écuyer, fils de Jehan, 50 florins d'or en récompense des services qu'il lui a rendus, 10.XII.1440 (MDR II<sup>3</sup> p.363-64)
- 1451 Jehan Champion, seigneur de la Bâtie, et Amey son fils sont témoins de l'acte par lequel François comte de Gruyère déclare que les fribourgeois sont exempts de tout droit de pontenage sur l'Aubonne, 30.IV.1451 (MDR XXIII p.46)

- 1444 Pernette de Prez, femme de Guillelme Champion, teste en faveur de ses fils Antoine et Jacques Champion, 1444 (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.150)
- 1481 Antoine et Jacques Ch., frères, sont avoués de l'église de Prez, 1481 (PAD IX 214)
- 1484-97 Jacques Ch. fut châtelain de Rue; les Archives de Turin en conservent les comptes du 15.III.1484-15.III.1485, 15.III.1487-15.III.1488, 15.III.1492-15.III.1493, 15.III.1497-15.III.1498 (AEF: Inv.des AT vol.I)
- 1484 Jacques Champion est qualifié de seigneur de Romanens, (AEF: Titres de Rue 161)
- 1489 Antoine Champion, chancelier de Savoie, évêque de Mondovi, et son frère Jacques ont le patronat de l'église de Billens 19.VIII.1489 (PAD vol.II p.134, 135)
- 1491 Jacques Champion, le couvent de Payerne et l'abbé d'Hauterive sont propriétaires du four de Corserey qui est donné en abergement à la commune dudit lieu pour le prix de 20 coupes de mi-froment de cens, mesure de Montagny, 29.X.1491 (DGA 367)
- 1493 Pierre Champion, seigneur de la Bâtie, Antoine Champion, Dr.ès-lois et chevalier, ainsi que Jacques son frère, seigneur de Romanens, Ballaigues et Lignerolles, possèdent un fief à Mont-le-Vieux, sans charge d'hommage; il consistait en vigne et pressoir à Rossillon, et en cens à Tartegnin et Essertines, selon quernet prêté par Amédée de Viry en faveur du duc de Savoie, 17.IV.1493 (MDR XXXIV p.72)
- 1494 Jacques Ch. seigneur de Romanens et Jehan Maillardo, donzel, font des échanges de cens rière Riaz et Romanens, 19.XII.1494 (AEF: Titres de Rue 8)
- 1493-95 Jacques Ch. est gouverneur du château de Peney, 1493-1495 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
- 1474 Les Champion précèdent au partage de leurs biens indivis; Pierre (II) obtient La Bâtie et Bavois, tandis que Antoine (III), Jacques (II) et Jehan(II) obtiennent Vaulruz, plus -en compensation de la plus-value de La Bâtie- les seigneuries de Corserey, Romanens, Maules, Lignerolles, etc.. 5.X.1474 (A Côte d'Or: B 1125, fo.225 ss. + Bulle.Sté.Hist. de Genève, 1941 p.303, 304)
- +ap.1499 Jacques Ch. mourut après 1499, sans postérité (Bull.Sté.Hist-de Genève, 1941 p.300)

- 1470 Jehan Champion, seigneur de la Hâtie, et Jacques Ch., son neveu, seigneur de Vaulruz, et Antoine Champion, Dr.ès Lois, meveur dudit Jehan et frère dudit Jacques, et Jehan ffeu n. François Champion, accensent selon les us du Pays de Vaud, à Jaquet Cloz et à Nycod Bréod, de SAles, tout un tènement tenu jadis par Cuanet de Cloz, 20.VII.1470 (AEF: Reg.Not.91, 2e.parte fo.16 v.)
- 1483 Noble Jacques Ch., seigneur de Billens et de Romanens, à son nom et à celui d'Antoine Champion, chevalier et Chancelier de Savoie, son frère, vend à D.Glaude Trolliet, chapelain de Romont, procureur du Clergé de cette ville, un cens de 6 lb. laus.bonnes payable à la S.André apôtre, et ce pour le prix de 120 lb.laus.bonnes, 6.V.1483  
Antoine Champion lauda cet acte, au château de Pigneron le 18.VI.1483 (AEF: Reg.Not.97, fo.21)
- 1483 Antoine et Jacques Champion, frères, seigneurs de Billens et de Romanens, vendent à Glaude Perrolliet, procureur du Clergé de Romont, un cens annuel de 6 lb.laus.bonnes, pour le prix de 140 lb.laus.bonnes; le droit de rachat est accordé, 8.VI.1483 (AEF: Reg.Not.97, fo.25)
- 1489 D.Pierre Cudetâ(?), vicaire de Prez, reconnaît tenir la dime de Praz de Macques Ch., contre 18 coupes de froment, 17 de messeil et 3 d'avoine, mesure de Fribourg, payables à la S.André prochaine, 5.V.1489 (AEF: Reg.Not.97, fo.40)
- 1489/90 Noble Jacques Ch., seigneur de Billens et de Romanens, vend à Jaquet Buro, fils de Jehan B., divers biens sis au territoire de Romanens, 15.III.1489 (1490 n.s.) (AEF: Reg.Not.97, fo.58 v.)
- 1490 Noble et puissant Jacques Ch., seigneur de Billens et de Romanens, accense un tènement sis au territoire de ... en faveur de Jehan Hudriet, contre 49 sols et 3 den.laus.bons de cens annuel; ce dernier en prête reconnaissance tout de suite, 17.VII.1490 (AEF: Reg.Not.97, fo.122)
- 1492/93 Noble Jacques Ch., seigneur de Romanens, vend à Frère Jehan Longié, procureur et au nom de l'Abbaye de Payerne, un cens de 6 lb.laus.bonnes, ainsi que divers autres cens en argent et en chapons, 30.XII.1492/25.I.1492 (1493 n.s.)  
Le droit de rachat est accordé (AEF: Reg.Not.97, fo.70 et v.)
- 1493 Pierre Brunelli, de Orgelier en Bourgogne, reconnaît devoir à n.et puissant Jacques Ch., seigneur de Romanens, 9 fl.d'or chacun valant 12 sols laus.bons, somme remboursable à première réquisition, 25.IV.1493 (AEF: Reg.Not.97, fo.93 v.)
- 1494 Petermann Biro, résidant à Billens, cède et remet en payement de cens arriérés, à n.Jacques Ch. une pose de terre sise "en Palien", 5.IV.1494 (AEF: Reg.Not.97, fo.93)

- 1494 Anthoine Cochar reconnaît devoir à n. et puissant Jacques Ch., seigneur de Romanens, procureur de D. Jehan Ma...., curé de Billens, la somme de 20 fl. et 8 sols, remboursable à la S. André apôtre prochaine, 1.X.1494 (AEF: Reg. Not. 97, fo. 98)
- 1495 Noble et puissant Jacques Ch., seigneur de Romanens, vend à Glaude Sygnyau, de Billens, un certain pré pour le prix de 40 lb. laus. bonnes, 6.VII.1495; ledit Glaude reconnaît devoir cette somme audit Jacques, somme payable en 2 acomptes, 8.VII.1490 (AEF: Reg. Not. 97, fo. 106 v.)
- 1484 Grosse en faveur des nobles et puissants Anthoine Champion, chancelier de Savoie, et de Jacques Champion, son frère, seigneurs de Romanens et de Billens, 1484 (AEF: Grosse de Romont 155)
- 1484 Reconnaissance de Girard Reynaud, feu Nücod, marchand et bgs. de Romont, en faveur des frères Anthoine et Jacques Champion, seigneurs de Romanens et de Billens en tant que héritiers universels de n. Antoine d'Illens, seigneur dudit Billens, et ce pour de nombreux biens sis en ladite seigneurie, s.d. (1484) (AEF: Grosse de Romont 155, fo. 157)

- 1444 Pernette de Prez, fille de Nicod, donzel, épouse de Guillaume Champion fait son testament et institue comme héritiers ses deux fils Jacques et Antoine Champion, 1444 (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.150)
- ~~1468~~ <sup>1468</sup> Antoine, chevalier, Dr.utr.juris, président du Piémont, scelle un acte, 1468 (AEF: Titres de Montagny 369.- GISV 52,2)
- 1454 Antoine Ch. vend la mestrallie de Cossonay à Georges Marchand, donzel de Cossonay, 12.IV.1454 (MDR V 2e.livr.p.75)
- 1466 Antoine Ch. est présent à l'acte par lequel Amédée duc de Savoie établit François comte de Gruyère son procureur pour renouveler l'alliance avec les Bernois et les alliés de ces derniers, 15.X.1466 (MDR XXIII p.676)
- 1468 Jehan et Antoine Champion sont présents au serment prêté par Jacques de Savoie, comte de Romont, de respecter les franchises d'Estavayer, 11.VI.1468 (DGA 334)
- 1474 Antoine Ch., président de Turin (Piémont) est délégué avec d'autres par la duchesse de Savoie au mariage, célébré à Milan, du jeune duc Philibert avec Blanche-Marie Sforza, 1-7.I.1474 (AF 1925 p.283)
- 1474 A la suite de la prise d'Illens par les Fribourgeois, la duchesse de Savoie délégua à la diète de Lucerne Antoine Champion, Humbert Cerjat, Petermann Pavillard et Jehan du Pont, IX.1474 (AF 1926 p.48 n.)
- 1477 Selon convention passée entre la ville de Fribourg d'une part, et Antoine Champion et Godefroy de Saint-Martin, seigneur de Strmbino, d'autre part, le château et mandement de Montagny est cédé aux Fribourgeois pour 6700 florins du Rhin, 15.XI.1477 (AF 1929 p.82)
- 1478-81 Antoine Ch. fut châtelain de Rue; les Archives de Turin conservent ses comptes pour la période du 15.III.1478 au 15.III.1481 (AEF: Invent.des AT vol.I)
- 1481 Antoine et Jacques Champion, frères, sont avoués de l'église de Prez, 1481 (PAD vol.IX p.214)
- 1484 Antoine Ch. est chancelier de Savoie, 17.V.1484 et 27.VI.1484 (MDR XXIII p.487, 488)
- 1488 Françoise de Prez, fille de Jehan, épouse d'Antoine Champion, fait une donation à D.Etienne de Prez, prêtre, 1488 (année douteuse!) (Baron d'Estavayer, AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.150)
- 1488 Antoine Ch. /qui se fit prêtre après la mort de sa femme/, chancelier de Savoie, évêque de "Montisregalis", est présent à l'inféodation du château et mandement de Surpierre par Charles, duc de Savoie à François comte de Gruyère, seigneur d'Oron, 15.VII.1488 (MDR XXIII p.108)



- 1484 Antoine Ch., qui n'avait encore reçu que les ordres mineurs, protonotaire, est nommé évêque de Mondovi, 26.XI.1484 (Henggeler, Helvetia Sacra I p.104)
- 1489 Antoine Ch., évêque de Mondovi, chancelier de Savoie, et son frère Jacques ont le patronat de l'église de Billens, 19.VIII.1489 (PAD vol.II p.134, 135)
- 1490 Antoine Ch., évêque de Mondovi et chancelier de Savoie, est témoin de la confirmation, par Blanche, duchesse de Savoie, de la pension de 1200 fl. allouée à Loys comte de Gruyère, 27.V.1490 (MDR XXIII p.495)
- 1490 Antoine Ch., évêque de Mondovi, est transféré au siège de Genève, 5.XI.1490 (Henggeler, Helvetia Sacra I p.104)
- 1491 Antoine, évêque de Genève, chancelier de Savoie, est témoin de la confirmation, par Blanche, duchesse de Savoie, d'une vente faite par Pierre de Cléry à François de Gruyère, seigneur d'Oron, 17.XI.1491 (MDR XXIII p.113)
- 1493 Pierre Champion, seigneur de la Bâtie, Antoine Ch. et Jacques son frère possèdent un fief à Mont-le-Vieux, sans charge d'hommage, 17.IV.1493 (MDR XXXIV p.72)
- 1494 Georges d'Antloche acquit la terre, seigneurie et château, ville et mandement d'Yvoire, plus une rente féodale avec omnimode juridiction, d'Antoine Champion, évêque de Genève, chancelier de Savoie, en qualité de tuteur de Frédéric de Poypon héritier d'Amblard de Rovorée seigneur d'Yvoire, 4.IV.1494 (Foras, Armorial I, p.59)
- + 1495 Antoine Ch. meurt à Turin le 29.VI.1495 (Henggeler, Helvetia Sacra I, p.104).- Martignier, Vevey et ses environs, dit qu'il est mort à Turin le 29.VII.1495
- Antoine Ch. fut aussi président du Sénat de Chambéry (DHV I p.424)
- 1474 Les Champion procèdent au partage de leurs biens indivis: Pierre (II) obtient La Bâtie et Bavois, tandis qu'Antoine, Jacques (II) et Jehan (II) obtiennent la seigneurie de Vaulruz plus -en compensation de la plus-value de La Bâtie et de Bavois- les seigneuries de Corserey, Romanens, Maules, Lugnerolles etc., 5.X.1474 (A Côte d'Or; B 1125, fo.225 ss.) et Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.303, 304)
- 1470 Jehan Champion, seigneur de la Bâtie, et Jacques Champion, son neveu, seigneur de Vaulruz, et Antoine Ch., Dr.ès-Lois, neveu dudit Jehan et frère dudit Jacques, et Jehan Champion, feu n.François Champion, accensent selon les us du Pays de Vaud, à Laquet de Cloz et à Nycod Bréod, de Sâles, tout un tènement tenu jadis par Cuanet de Cloz, 20.VII.1470 (AEF: Reg.Not.91, 2e.partie fo.16 v.)

- 1483 Noble Jacques Champion, seigneur de Billens et de Romanens, à son nom et à celui de son frère, Antoine Ch., chevalier et chancelier de Savoie, vend à D.Claude Trolliet, chapelain et procureur et à ce nom du Clergé de Romont, un cens de 6 lb. laus.bonnes payable à la S.André apôtre, pour le prix de 120 lb.de même monnaie; cet acte du 6.V.1483 est ludoé par Antoine Ch., au château de Pignerol le 18.VI.1483 (AEF: Reg.Not.97, fo.21)
- 1483 Antoine et Jacques Champion, frères, seigneurs de Billens et de Romanens, vendent à Glaude Perrolliet, procureur du Clergé de Romont, un cens annuel de 6 lb.laus.bonnes, pour le prix de 140 lb.de même monnaie; le droit de rachat est accordé, 8.VI.1483 (AEF: Reg.Not.97, fo.25)
- 1484 Grosse en faveur de n.et puissant Anthoine Champion, chancelier de Savoie, et de Jacques son frère, seigneurs de Romanens et de Billens, 1484 (AEF: Grosse de Romont 155)
- 1484 Redonnaissance de Girard Reynaudi, ffeu Nicod, bgs.de Romont, en faveur des frères Anthoine et Jacques Champion, seigneurs de Romonens, et de Billens en tant que héritiers universels de n.Anthoine d'Illens, seigneur dudit Billens, et de pour de nombreux biens sis audit Billens, s.d.(1484) (AEF: Grosse de Romont 155, fo.157)
- 1539 Noble Aymon Gonel prête hommage à LLEE de Fribourg pour lws 3/4 de la dime de Prez, le 1/4 restant étant la propriété de (Feu?) Anthoine Champion et de Françoise de Prez, sa femme, selon acte du 23.VI.1539 (AEF: Quernet 63, fo.62) (N.B. Anthoine Champion était très certainement déjà mort à wette date!)

- 1468 Jehan et Antoine Champion sont présents au serment prêté par Jacques de Savoie, comte de Romont, de respecter les franchises d'Estavayer, 11.VI.1468 (DGA 334)
- 1469 Jehan Champion est présent à Fribourg lors du serment de fidélité prêté par la ville en faveur du duc de Savoie, entre les mains du comte François de Gruyère, 7.II.1469 (AF 1925 p.281)
- 1469 Le comte François de Gruyère, Jehan Champion et d'autres accompagnent le duc Amédée de Savoie lors de son voyage à Fribourg et à Berne, 1469 (AF 1925 p.194)
- 1478 Jehan Ch., seigneur de Vaulruz, est témoin du serment prêté en faveur du duc de Savoie par les villes du pays romand lors de la restitution du Pays de Vaud, 21.II.1478 (a.Nat.) (MDR VIII p.485)
- 1479/80 Jehan Ch., seigneur de Vaulruz et de Cheseaux, coseigneur de Bavois, donne l'autorisation à Jehan de Gruyère, seigneur de Montsalvens, d'établir un aclos à Sâles, 12.III.1479 (80 n.s.) (AEF: Titres de Vaulruz 29)
- 1479/80 Jehan Ch., seigneur de Vaulruz et de Cheseaux, coseigneur de Bavois, accorde aux prud'hommes de Vaulruz le droit d'ohmgeld pour subvenir au rétablissement des fortifications de Vaulruz, 2.I.1479 (80 n.s.) (AEF: Titres de Vaulruz 30)
- 1480/81 Les albergataires de Sâles prêtent reconnaissance en faveur de Jehan Champion, seigneur de Vaulruz et coseigneur de Bavois, 18.II.1480 (81 n.s.) (AEF: Titres de Vaulruz 223)
- ~~1481~~<sup>1481</sup> François Malliar, des Ponts, paroisse de Bulle, prête reconnaissance en faveur de Jehan Ch., seigneur de Vaulruz, 20.X.1481 (AEF: Titres de Vaulruz 40)
- 1484 Jehan Champion, seigneur de Vaulruz et coseigneur de Bavois, prête hommage au duc de Savoie, à Lausanne le 3.XI.1484 (AEF: Titres de Vaulruz 36)
- 1488 Perronète de Gruyère, veuve de Jehan Ch., fille de feu Jehan de Gruyère, seigneur de Montsalvens, comme administratrice de ses fils Benoît et François, accense 3 tènements sis rière Vaulruz à Pierre Simon, de Blonay, 3.VI.1488 (AEF: Titres de Vaulruz 44)
- 1493 Perronète de Gruyère, dame de Vaulruz, Cheseaux et Bavois, veuve de Jehan Ch., comme tutrice de leurs enfants, donne son approbation pour la vente de quelques terres sises rière Vaulruz, vente faite le 25.V.1492 par Pierre et Nicod Vuis-tard, frères, résidant à Vaulruz, en faveur de Girard cosei-gneurs de Vuippens, 26.IV.1493 (AEF: Titres de Vuippens 278)

- 1474 Les Champion procèdent au partage de leurs biens indivis: Pierre II obtient La Bâtie et Bavois, tandis qu'Antoine (II), Jacques (II) et Jehan obtiennent la seigneurie de Vaulruz, plus -en compensation de la plus-value de La Bâtie et Bavois- les seigneuries de Corserey, Romanens, Maules, Lignerolles etc 5.X.1474 (A Côte d'Or: B 1125, fo.225 ss. - Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.303, 304)
- 1481 Jehan Ch., seigneur de Vaultuz, est l'un des coseigneurs de Granges près de Payerne, 1481 (DHV I p.816)
- 1470 Jehan Champion, seigneur de la Bâtie, et Jacques Champion, son neveu seigneur de Vaulruz, et Antoine Champion, Dr.ès lois, neveu dudit Jehan et frère dudit Jacques, et Jehan Ch. feu François Ch., accensent selon les us du Pays de Vaud à Jaquet de Cloz et à Nycod Bréod, de Sâles, tout un tènement tenu jadis par Cuanet de Cloz, 20.VII.1470 (AEF: Reg.Not.91, 2e.partie fo.16 v.)
- 1478 Noble Jehan Ch., seigneur de Vaulruz, vend un pur, libre et franc alleu, à Mermet Chapusaz, bgs.de Fribourg, toute sa maison qui fut à Jehan Floret, maison sise à Fribourg, au Bourg, pour le prix de 150 lb.frib., 16.VI.1478 (AEF: Reg.Not.890, fo.389 v.)
- ~~1502~~ Noble François Champion, à son nom et à celui de Benoît son frère, seigneurs de Vaulruz, donnent quittance solennelle à n.Jehan Ch., seigneur de Romanens, pour le montant de 825 fl.de Savoie, 2.VII.1502 (AEF: Reg.Not.101, fo.180)

(bâtard)

- 1462 François Champion, coseigneur de la Bâtie, est administrateur des biens de ses 2 fils bâtards, Etienne et Guy, nés de feu Marguerite, 1462 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.145 v., Note de Galiffe)
- 1464 Etienne vivait encore en 1464, lors du testament de son père, François Champion (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.71, Note de l'avoyer de Müllinen)

- 1462 François Champion, coseigneur de la Bâtie, est administrateur des biens de ses 2 bâtards, Etienne et Guido, nés de feu Marguerite, 1462 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.145 v., Note de Galiffe)
- 1464 Guido vivait encore en 1464, lors du testament de son père, François Champion (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.71, Note de l'avoyer de Mülinen)
- +av. 1519 Guido Champion et noble Perronète son épouse furent tous deux enterrés à Gingins avant 1519 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.150, Note du baron d'Estavayer)

Champion

22 - Antoine  
(bâtard)

1432 Antoine, bâtard d'Amédée Champion vivait en 1432 (ALF:  
Coll.Gremaud XXIV fo.60)

- 1460 Catherine, bâtarde d'Amédée Champion, chevalier, veuve de François Aymon (Franciscus Aymonis), de Romont, prête une reconnaissance en 1460 (AV Les Planches, Grosse Vulliet fo.80 v.; Mélanges Gillard p.240)
- 1468 Catherine, bâtarde d'Amédée Champion, veuve de François Favre, notaire de Romont, vivait en 1468 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60)  
N.B. Il est évident que François Aymon et François Favre ne sont qu'un seul et même personnage!
- 1468 n.Catherine, fille naturelle de feu Amédée Champion, chevalier, seigneur de Vulruz, épouse de discret François Fabri (ce devrait être veuve!), notaire de Romont, prête reconnaissance en faveur du seigneur de Vulruz pour des biens provenant d'une donation à elle faite par feu Jean Levroy, bourgeois de Vevey, son premier mari, soit pour un chesal, maison, place et oche sis au bourg de Vulruz et pour lesquels elle doit auxdits seigneurs de Vulruz un cens de 19 deniers laus., 1468 (AEF: Grosse de Vulruz 33, fo.8v.)
- 1433 Johannes Levrey (le 1er.mari de Catherine), prêtre châtelain de Vulruz, prête reconnaissance en faveur d'Amédée Champion, seigneur de Vulruz, pour une maison et dépendances sis au bourg de Vulruz et pour lesquelles il doit un cens de 19 deniers laus. audit seigneur de Vulruz? 22.X.1433 (AEF: Grosse de Vulruz 34, fo.18)



- 1482 Antoine Champion, donzel, héritier universel et fils de feu Pierre, seigneur de la Bâtie, ffeu Jehan, libère les hommes de Maules de la condition d'albergataires, pour la somme de 30 livres laus., 2.XII.1482 (AEF: Titres de Vaulruz, 32)
- 1497 Antoine Ch., seigneur de la Bâtie-Belregard, prête reconnaissance en faveur du Chapitre de Genève pour la succession de feu Jehan Champion, seigneur de la Bâtie, son aïeul paternel, 1497 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.145 v., Note de Galiffe)
- 1499 Antoine Ch., seigneur de la Bâtie, fait son testament par lequel il institue des substitutions en faveur de tous ses descendants; ce testament fut encore invoqué par les de Croso au 17e.siecle; 1499 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.145 v. Note de Galiffe).- AEF:Titre<sup>26.VI</sup> de Vaulruz 255.- Bull.Sté.Hist. Genève 1941 p.308
- A la mort de sa mère, Loyse de Billens, Antoine Champion devint seigneur de Saint-Martin-du-Chêne, seigneurie qui, à la mort dudit Antoine passa à sa soeur Etienne (RGV III è.13 n.)
- 1509 Antoine Champion, seigneur de la Bâtie près de Genève, est témoin d'une reconnaissance prêtée par Jehan Champion, seigneur de Romanens et François de Billens, écuyers, en faveur de LLEE de Fribourg, pour diverses terres sises à Orsonens et autres lieux en la seigneurie de Pont-en-Ogoz, S.Marc Evangéliste 1509 (AEF: Titres de Pont, 67)
- +av.1514 Antoine Ch. mourut avant 1514, date d'une reconnaissance faite en faveur de Jehan de Pesmes (AEF: Coll.Gremaud XXIV p.149, Note du baron d'Estavayer)
- +av.1512 Antoine Ch. mourut avant III.1512 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.308.- AEF: Titre de Vaulruz 255)

1489 Les frères et soeur Jacques, Antoine et Etienne Champion vivaient en 1489 (AEP: Coll.Gremaud XXIV fo.149, Note du baron d'Estavayer)

-- Pernette, fille de Pierre Champion, est la femme d'Urbain de Montmayeur (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.00)

- 1489 Jacques, Antoine et Etiennette Champion, frères et soeur vivaient en 1489 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149, Note du baron d'Estavayer)
- 1492 Etiennette, fille de Pierre Champion, épousa, selon contrat dotal du 2.VI.1492, Pierre de Pesmes, citoyen de Genève, fils de Jacques et de Luquine Glenaz, seigneur de Brandis par achat du 13.V.1482 pour le prix de 8400 livres bernoises, conseiller et chambellan de l'Empereur Maximilien selon diplôme du 8.V.1495. Il testa le 11.X.1490 et mourut avant 1500. Il avait épousé, en premières noces, en 1478, Catherine du Peyrat, morte ap.1479 (RGV III p.13)
- Après la mort de son frère Antoine, Stepha Champion apporta dans la famille de son mari la coseigneurie de Saint-Martin-du-Chêne (DHV II p.605)

- 1506 Jehan Champion, seigneur de Romanens et de Billens, possède de une part des dîmes de Brenles, Chesalles, Villar-L'Evêque indivises avec Vuillelme et Antoine fils de Jehan Pavillard et avec Bartholomé de Prez, 18.IX.1506 (AEF: Titres de Rue, 204)
- 1509 Jehan Ch., seigneur de Romanens, et François de Billens, châtelain de Romont, écuyers, prêtent reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg pour diverses terres sises à Orsonnens et autres lieux en la seigneurie de Pont-en-Ogoz, S.Marc év.1509 (AEF: Titres de Pont, 67)
- 1513 Jehan Ch., seigneur de la Bâtie, Jehan de Colombier et Guillaume de Vergy, chevalier et maréchal de Bourgogne, rendent une sentence arbitrale dans un différend survenu entre Philippe coseigneur d'Estavayer et Charlotte de Vergy, veuve de Jehan d'Estavayer, bailli de Vaud, relatif à la succession dudit Jehan d'Estavayer, 21.III.1513 (DGA 418)
- 1515 Jehan Ch., donzel de Romont, seigneur de la Bâtie, feu Antoine Champion chevalier et coseigneur de Prez et de Corserey, vend à l'abbaye de Payerne tous les cens et possessions ~~qu'il~~<sup>que</sup> lui appartenant rière Corserey, pour le prix de 1200 lb.laus., 10.III.1515 (AEF: Payerne 43.- AF 1931, p.97.- PAD vol.IX p.223)
- 1523 Jehan Champion, chevalier, seigneur de "La Bastie de Beau-Regard en la terre de Gex" fait son testament; il veut être enterré à Bossy en la chapelle de ses prédécesseurs; il donne licence à son épouse Bernardine de marier leurs deux filles auxquelles il donne 50 florins à chacune; il nomme sa femme usufruitaire de tous ses biens, mais lui donne sa maison de Romont, les revenus des biens de Billens, etc.; enfin il nomme comme héritier son fils Antoine Champion et ses descendants, à défaut desquels il leur substitue Jacques de Pesmes seigneur de Brandis, son neveu et Charles de Monbert, son neveu également, François Champion seigneur de Vaulruz et Benoît Champion seigneur de Cheseau, par égales portions; fait à Genève le 17.VIII.1523 (AEF: Grosses de Rue, 61, fo.41 v.)
- +av.1526 Jehan Champion, donzel de Romont, mourut av.15.V.1526, date à laquelle Claude Marchand, prieur de Rougement, vendit des cens que cette maison avait hérités de diverses personnes dont Jehan Champion, donzel de Romont, seigneur de la Bâtie et coseigneur de Corserey (AEF: Titres de Montagny, 169)
- 1493 Jean, fils d'Antoine Ch., est bourgeois de Fribourg, 1493 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60)
- 1529 Bernardine de Valpergue est veuve de Jehan Champion, 1529 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60) Fille du comte de Valpergue, veuve de n.Jehan Ch., seigneur de la Bâtie et bourgeois de Romont, Bernardine fonde un anniversaire en l'église de la Fille-Dieu, à laquelle elle fait un don de 200 fl.d'or. 28.V.1529 (AC F-D: Extraits des notes de P.Nicolet, 1824)

- 1502 Noble François Champion, à son nom et à celui de son frère Benoît, seigneurs de Vaulruz, donnent une quittance solennelle à n.Jehan Ch., seigneur de Romanens, pour le montant de 825 fl.de Savoie, 2.VII.1502 (AEF: Reg.Not.101, fo.180)
- 1513 Jehan Ch., seigneur de La Bâtie, résidant à Romont, fait savoir qu'il a vendu à noble Pierre Faulcon, conseiller et bourgmestre de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 20 écus d'or au soleil du coin du Roi de France, cens payable à Fribourg à la Toussaint, et assigné sur tous ses cens de Romont et sur les revenus qu'il possède dans les villages de Prez et Corserey qt autres seigneuries qu'il possède en la terre de Montagny-les-Monts, Mercredi ap.S.Martin d'hiver 1513 (AEF: Reg.Not.112 fo.248, et 120 fo.157 v.)
- 1514 Jehan Ch., seigneur de La Bâtie, est caution pour un cens de 15 écus d'or au soleil vendu par Francey de Gingin, seigneur du Châtelard à n.Christophe de Diesbach, bgs.de Fribourg, et à Elsbeth sa femme, 20.I.1514 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.112, fo.332)
- 1520 Jehan Ch., seigneur de La Bâtie, fait savoir qu'il a vendu à Ulmann Vogt alias Seytenmacher, bgs.et conseiller de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 30 écus d'or au soleil du coin du roi de France, payable à Fribourg le 1.IV. et assigné sur toute sa seigneurie, cens, dîmes et émoluments du village de Billens près de Romont, et ce pour le prix de 60 écus de même monnaie, 3.IV.1520 (AEF: Reg.Not.117, fo.90 v.)
- 1523 Jehan Ch., seigneur de La Bâtie, certifie que n.Dietrich Denglisperg, avoyer de Fribourg, s'est constitué caution principale auprès de Hans Frisching, le jeune, résidant à Fribourg, pour les n.François et Charles de Saint-Joire et de leur mère Jehanne de Compeys, pour la somme de 100 écus d'or au soleil du coin du Roi de France de cens annuel et perpétuel payable à Fribourg à la Purification de Notre-Dame, 17.II.1523 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.116, fo.19)
- 1520 Grosse de Billens faite en faveur du chevalier Jehan Champion seigneur dudit lieu et de la Bâtie, 1520 (AEF: Grosse de Romont 117)
- 1539 François Champion, seigneur de la Bâtie<sup>19</sup> reconnaît devoir à Antoine Brayer, notaire et bgs.de Romont, au nom de l'hôpital dudit lieu, une rente de 23½ écus d'or au coin du Roi de France, pour le capital de 470 écus légués par feu Bernardine de Vaupergaz veuve de Jehan Champion, seigneur de Romanens et de la Bastie, sous le cautionnement de Charles de Challant, seigneur de Villarsel et d'Attalens, 10.II.1539 a.Nativ. (AEF: Titres de Romont 59)

1493 Jean-Urbain, fils d'Antoine Champion, est bourgeois de Fribourg, 11.IV.1493 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60)

1493 Jean-François, fils d'Antoine Champion, est bourgeois de  
Fribourg, 11.IV.1493 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.60)



- Bernardine Ch., fille d'Antoine, épousa un seigneur de Frusasque, probablement Antoine de Montbel, dont le fils Bertholin de M., comte de Frusasque, eut de Marie de Lorgna un fils, Charles de Montbel, auquel Antoine (V) Champion laissa la terre de La Batte en 1528/29; en 1530 il fut obligé de l'abandonner à François (II) Champion (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)

- 1494 Actes d'exploit et de levée de gage du château et dépendances de Bossonnens, faits à l'instance de Benoît et de François Champion, tous deux fils de Dame Pernelle de Gruyère, au préjudice de Georges de La Sarraz, seigneur de Bossonnens, pour la somme de 2000 fl.d'or, 1494 (AEF: Inv des AT vol.I p.34)
- 1498 Les frères François et Benoît Champion, seigneurs de Vaulruz, consentent à abandonner une subhastation, 22.XI.1498 (AEF: Titres de Vaulruz, 38)
- 1508 Benoît Ch. épousa n.Marguerite de Prent, fille de Jost, seigneur de Blasfort en Brabant, chambellan de l'archiduc d'Autriche, chevalier de la Toison d'Or, morte en 1508 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.71, 149 v., Notes du baron d'Estavayer et de l'avoyer de Mülinen)
- 1518 Benoît Champion, seigneur de Cheseaux, et Guillaume Revenel, de Lausanne, prêtent hommage à LLEE de Berne et de Fribourg pour leurs possessions d'Etagnières près d'Echallens, 1518 (DHV vol.I, p.695)
- 1521 Benoît Champion prête quernet pour la seigneurie de Lignerolles et faveur de Charles, duc de Savoie; il y est dit fils de feu Jehan Ch.; 9.IV.1521 (AEF: Quernet 104, fo.1)
- 1523 Benoît Ch. passe un accord avec le duc de Savoie, par lequel il promet au duc de lui remettre, à volonté, sa seigneurie de Cheseaux pour le prix de 4500 fl.d'or, 1523 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149, Note du baron d'Estavayer)
- 1525 Benoît Ch. prête hommage au duc de Savoie pour les seigneuries de Ballaigues et de Lignerolles, 1525 (DHV I p.158 et II p.145)
- 1529 Marie-Blanche de Somont, veuve de Jacques de Pesmes passe une convention avec Benoît Champion, seigneur de Cheseaux et coseigneur de Bavois, et avec son frère François Champion, seigneur de la Bâtie et de Beau Regard en la terre de Gex, 17.VIII.1529 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.55)
- 1529 Ensuite du testament d'Antoine Champion, ffeu Jehan, du 18.XII.1528, qui avait institué comme héritier universel Charles de Montbel, fils de Barthélemy, François Champion, seigneur de la Bâtie, et Benoît Champion, seigneur de Cheseaux et de Brandis, procèdent à leurs partages, 20.XI.1529 (AEF: Grosses de Rue 61, fo.65 v.) Selon ces partages, Benoît et son frère François eurent 1/3 de la succession, Blanche-Marie, veuve de Jacques de Pesmes, agissant au nom de ses filles, eut aussi 1/3, et Charles ffeu Bertholet de Montebello le 3e. 1/3, acte daté du 30.XI.1529 (AEF: Titres de Vaulruz, 226)
- 1533-37 Benoît Ch., seigneur de Cheseaux, Brétigny et Lignerolles, coseigneur de la paroisse de Saint-Saphorin et Payen (?) et d'Attalens, scella plusieurs actes de 1533 à 1537 (AV Vevey.- AEF: Titres de Vaulruz, 57 et 227.- GISV 52,5)

- 1535 Benoit Champion, fils de Jehan, seigneur de Cheseaux, coseigneur de Bavois-dessous, de Lignerolles et de Ballaigues, fait son testament; il avait 2 filles, Marie et Claude; Marie, exclue de tous autres biens, reçut 60 sols de cens pour sa légitime, 11.I.1535 (Martignier, Vevey et ses environs p.69)
- Benoit Ch. et Pierre de Gléresse reconnaissent conjointement la seigneurie de Bavois dans les mains du commissaire Quisard, le premier tenant le château-dessous, s.d. (MDR XV p.386 n.)
- +av.1544 Benoit Champion, seigneur de Cheseaux et de Maracon engagea les dîmes et cens dus par ses sujets de Maracon à Pierre Morel, abbé de Hautcrêt. Après la conquête du Pays de Vaud, François Champion, frère de feu Benoit racheta ces dîmes et cens pour 980 fl.d'or pp., chacun valant 12 s.laussannois, 27.VI.1544 (DHV II p.185)
- 1530 François (II) Champion demande au duc de Savoie qu'il soit substitué à Charles de Montbel comme seigneur de La Bâtie; le duc accède à cette demande, et les deux parties conviennent d'un arrangement; en échange de La Bâtie, Charles de Montbel obtient la ville de Sait-Second, au diocèse de Turin par contre François et Benoit Champion reçoivent La Bâtie, mais abandonnent Vaulruz au duc de Savoie, 11.VII.1530 (AT: Prot.Cam.No.75, fo.14 v. et 23)- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.309)
- 1502 Noble François Champion, à son nom et à celui de Benoit Ch. son frère, seigneurs de Vaulruz, donnent une quittance solennelle à n.Jehan Champion, seigneur de Romanens, pour le montant de 825 fl.de Savoie, 2.VII.1502 (AEF: Reg.Not.101, fo.180)

- 1494 Actes d'exploit et de levée de gages du château et dépendances de Bossonnens, faits à l'instance de n.Benoît et François Ch. fils de Dame Pernelle de Gruyère, au préjudice de Georges de La Sarraz, seigneur de Bossonnens, pour la somme de 2000 fl. d'or, 1494 (AEF: Inv. des AT vol.I p.34)
- 1498 Les frères François et Benoît Champion, seigneurs de Vaulruz, consentent à abandonner une subhastation, 22.XI.1498 (AEF: Titres de Vaulruz, 38)
- 1500 François Champion, seigneur de Vaulruz, est témoin du serment prêté par Jehan, comte de Gruyère, de maintenir les libertés de Gessenay, 24.V.1500 (MDR XXIII p.166)
- 1505 François Champion et son épouse, Bernardine d'Estavayer, se donnent réciproquement tous leurs biens, 15.IX.1505 (DGA 428.- BCF: L 793 p.36)  
Mais ce contrat fut invalidé par sentence arbitrale du 29.X. 1518 (DGA 428)
- 1505/06 François Ch., seigneur de Vaulruz, est témoin du contrat de mariage passé entre n.Pierre du Nant et Jehan comte de Gruyère agissant au nom de Claudine, bâtarde de feu le comte Loys de Gruyère, 10.I.1505 (06 n.s.) (MDR XXIII p.537)
- 1505/06 François Ch., seigneur de Vaulruz, reconnaît avoir reçu la somme de 110 fl.de Savoie, chacun valant 12 sols laus., de Antoine de Vuippens coseigneur dudit lieu, 16.III.1505 (06 n.s.) (AEF: Titres de Vaulruz, 222)
- 1508 Jehannète de Colombier, veuve d'Antoine d'Estavayer, François Champion et son épouse Bernardine achètent à Jehan comte de Gruyère ses possessions sises dans les paroisses de Sâles et de Vaulruz, pour le prix de 4700 fl.d'or, chacun valant 12 s. 15.VII.1508 (MDR XXIII p.197)
- 1508 François Champion, seigneur de Vaulruz, son épouse Bernardine du consentement de sa mère Jehannète de Colombier et de Claude d'Estavayer, évêque de Belley, vendent à Philippe d'Estavayer, coseigneur dudit lieu, avec droit de rachat pençant 12 ans, tous les droits, hommes, hommages, usages, cens, domaines et juridiction que ladite Bernardine peut posséder au village d'Aumont et dans le reste du mandement d'Estavayer; ils promettent de remettre à l'acheteur tous les actes relatifs à cette seigneurie; 21/26.VII.1508 (DGA 392)
- 1509 Jehan comte de Gruyère reconnaît avoir reçu de François Ch., seigneur de Vaulruz et de Romanens, la somme de 300 fl. de Savoie, acompte sur le montant dû ensuite de la vente de certaines terres et de la dîme de Sâles, 24.VI.1509 (AEF: Titres de Vaulruz, 60)
- 1509<sup>11</sup> Jehan comte de Gruyère reconnaît avoir reçu 3900 fl.d'acompte sur la dîme de Vaulruz, soit sur la somme due par Bernardine d'Estavayer épouse de François Champion, neveu dudit comte, 1.VII.1511 (AEF: Titres de Vaulruz, 63)- MDR XXIII p.543)

- 1510 François Champion et Bernardine d'Estavayer, son épouse, fille d'Antoine d'Estavayer, seigneur de Villargiroud, vendent au Chapitre de Lausanne leur dîme de Granges près de Payerne; Madeleine de Pierre, fille de ladite Bernardine et de feu n.Pierre de Pierre, son premier mari, donne son consentement; 19.V.1510 (AEF: Fonds d'Estavayer)
- 1510 Jehan comte de Gruyère, sa femme et ses fils vendent à Jehannète de Colombier, veuve d'Antoine d'Estavayer, à sa fille Bernardine ainsi qu'à François Champion, seigneur de Vulruz, le domaine de Sâles, la dîme de Sâles indivise avec les Mayor d'Avenches, la redîme de l'église de Vulruz, ainsi que le vidomnat de Vulruz, pour le prix de 4700 fl. valant chacun 12 sols laus., 17.VI.1510 (AEF: Titres de Vulruz, 3)
- 1515/16 Jehan comte de Gruyère et son frère Jacques, seigneur de Montsalvens, passent quittance absolue en faveur de François Ch. pour le prix d'acquis dû pour des terres et la dîme de Sâles, 1.II.1515 (16 n.s.) (AEF: Titres de Vulruz, 67)- MDR XXIII p.553)
- 1516 François Champion, seigneur de Vulruz et de Romanens, fait un échange de terres avec Claude Robyn, de Sâles, 14.VIII.1516 (AEF: Titres de Vulruz, 45)
- 1516 François Ch., seigneur de Vulruz, vend à Georges Maillardo, coseigneur d'Arlens, la moitié de la dîme de Pont en la paroisse de S.Martin de Vaud, pour le prix de 500 écus au soleil à 43 sols l'écu, 1516 (AEF: Titres de Rue, 214; ce titre manque!)
- 1518 François Ch., seigneur de Vulruz et de Romanens, a un différend au sujet de la succession de sa femme Bernardine d'Estavayer, avec Claude d'Estavayer, évêque de Belley, frère de ladite Bernardine. Une sentence arbitrale rendue le 29.X.1518 stipule, entre autres choses, que les biens de Bernardine doivent être attribués à son unique fille, Madeleine de Pierre, femme de Jehan de Longecombe, seigneur de They, née de son premier mariage avec Pierre de Pierre; par contre, François Champion reçut certaines compensations, 29.X.1518 (DGA 428)
- 1519 François Champion, seigneur de Vulruz et de Romanens, coseigneur de Rueyres, vend à Antoine de Nigra Aqua un cens de 6 lb. dû par Jehan ffeu Jacques Piston, de Rueyres, VIII.1519 (AEF: Titres de Vulruz, 225)
- 1520 Jean Bault, meunier de Sâles, prête reconnaissance en faveur de François Champion, seigneur de Vulruz et de Romanens, coseigneur de Rueyres et d'Hauteville, pour le moulin de Sâles et divers autres biens, 11.VIII.1520 (AEF: Titres de Vulruz, 76)
- 1523 François Ch., seigneur de Vulruz, du consentement de son épouse Françoise, vend un pré aux frères Nicod, Pierre et Amédée ffeu Amédée Vionet, de Vulruz, 28.V.1523 (AEF: Titres de Vulruz, 46 a)

- 1523 Pierre Barbei, chapelain de <sup>Guru de Vaulruz</sup> Bullie, reconnaît en faveur de François Champion un droit de rachat pour 48 lb. sur un cens de 48 sols laus. affecté sur le four banal de Vaulruz, 22.VII.1523 (AEF: Titres de Vaulruz, 87)
- 1523 François Ch., seigneur de Vaulruz, achète une pose de terre rière Vaulruz, à Pierre Bertheryn, de Vaulruz, 25.VI.1523 (AEF: Titres de Vaulruz, 49)
- 1526 François Ch., seigneur de Vaulruz, Sâles, Romanens et Maules, vend à Rolet du Pasquier (de Pascua), de Maules, toutes les droitures, soit les journées de charrue, de faux, de charrois etc.. qu'il lui devait, pour le prix de 14 écus au soleil, 17.II.1526 (AEF: Titres de Vaulruz, 73)
- 1519-26 François Ch., seigneur de Vaulruz, Romanens et Treyfaye, libère divers particuliers des journées de charrois, fauchée etc., soit: Antoine Perrod alias de Nigra Aqua, pour 100 sols laus., 30.IX/20.VVII.1519; Pierre Frossard, de Romanens pour 10 écus au soleil, 17.II.1526; Jaquet et Girard ffeu Pierre Michel, de Maules, pour 12 écus au soleil, 28.II.1526 (AEF: Titres de Vaulruz, 99, 92, 82)
- 1526 François Ch., seigneur de Vaulruz, Sâles, Maules et Romanens, prête 2 reconnaissances en faveur de l'abbé d'Hauterive pour des biens sis à Romont et aux environs, 15.VI.1526 (AEF: Grosse de Romont 94, fo.105, 113)
- 1526 Claude d'Estavayer, évêque de Belley, promet de dégrever François Ch., seigneur de Vaulruz, auprès du Chapitre de Lausanne pour la somme de 500 fl.d'or que ledit François et son épouse Bernardine devaient audit Chapitre, 15.VII.1526 (AEF: Titres d'Estavayer, 362)
- 1527 Jehan de Clériz, donzel de Gruyère, abandonne à François Ch., seigneur de Vaulruz et de Romanens, tous les droits qu'il peut avoir sur un mas de terre rière Vaulruz, 20.IV.1527 (AEF: Titres de Vaulruz, 52)
- 1529 François Ch. vend au couvent de Hautcrêt un verger sis près de Villeneuve, appelé "des Grands Veigiers", pour le prix de 1050 lb.laus., 1529 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149 v., Note du baron d'Estavayer)
- 1529 Benoît Champion, seigneur de Cheseaux et coseigneur de Bavois et François Champion, seigneur de la Bâtie et de Beau Regard, son frère, passent une convention avec Marie-Blanche de Somont, veuve de Jacques de Pesmes, 17.VIII.1529 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.55)
- 1529 Par les partages de la succession d'Antoine ffeu Jehan Champion, sr.de la Bâtie, François Champion et son frère Benoît ont 1/3, Blanche-Marie veuve de Jacques de Pesmes 1/3 et Charles ffeu Bertholet de Montebello l'autre 1/3, 30.XI.1529 (AEF: Titres de Vaulruz, 226) Selon AEF: Grosse de Rue 61 fo.65 v., ce partage serait du 20.XI.1529 !

- 1530 Charles, duc de Savoie, fait un échange avec François Ch., ensuite duquel ledit François cède au duc le lieu de Vaulruz en contr'échange de celui de la Bâtie-Beauregard, 11.VI.1530 (AEF: Inv. des AT vol.I p.176)
- 1530 François, seigneur de la Bâtie et de Vaulruz, ffeu Jehan, prête quernet en faveur de LLEE de Fribourg, 1530 (AEF: Quernet 126)
- 1531 Charles, duc de Savoie, vend à François Ch. son droit de rachat sur le château de Vaulruz pour 5000 écus d'or au soleil, 24.XI.1531 (AEF: Titres de Vaulruz, 41.- PAD Vaulruz p.6) - Bull.Sté.Hist.de Genève 1941, p.309)
- 1531 François Champion vend Billens et Villariaz à Henslin Seitenmacher, 7.XII.1531 (PAD vol.II p.144)
- 1535 A la réquisition de Marguerite de Colombier, épouse de François d'Allinges, Aymon de Genève, bailli de Vaud, fait subhaster à François Champion le château de Vaulruz pour la somme de 380 fl. et 2 den. pp. qu'il devait à ladite Marguerite, 21.VIII.1535 (AEF: Titres de Vaulruz, 42)
- 1538 Françoise Vuarnyer, fille de François, seigneur de Tagney, écuyer du diocèse de Lyon, et femme de François Champion, seigneur de la Bâtie-Champion près de Genève, donne son consentement à la vente de la seigneurie de Vaulruz, 3.III.1538 (AEF: Titres de Vaulruz, 54)
- 1538 La seigneurie de Vaulruz, comprenant aussi Sâles, Maules et Romanens, fut vendue à Fribourg par François Champion pour le prix de 5000 écus de France ~~1538~~ <sup>1538</sup> (PAD Sâles p.74 ~~■~~)
- 1538 François Ch. donne des garanties à LLEE de Fribourg, pour 800 écus qu'il devait à divers particuliers qui étaient garantis par hypothèque sur la seigneurie de Vaulruz, 9.III.1538 (AEF: Titres de Vaulruz, 55)
- 1538 François Ch., seigneur de La Bastie au baillage de Gex, du fait que la souveraineté rièrè Vaulruz est parvenue à LLEE, leur vend le château et la juridiction de Vaulruz, avec les villages de Romanens, Maules et Sâles, les dîmes, l'avouerie des églises de Vaulruz et de Sâles, le vidomnat de Vaulruz, et toutes dépendances de dite seigneurie, pour le prix de 5000 écus d'or de France, 12.III.1538 (AEF: Titres de Vaulruz, 48)
- 1538 François Ch. donne une gardance de dam en faveur de ses cautions, Claude de Montagny et François Müllibach, pour la somme de 800 écus, 12.III.1538 (AEF: Titres de Vaulruz, 56)
- 1538-1539 Claude Essewati, de Rueyres, confirme que François Ch., sr. de la Bastie et de Beau Regard au Pays de Gex, lui a vendu tous les cens qu'il percevait dans la châtellenie de LaTour de Trême, s'élevant de 7 à 8 lb.laus., mais sous grâce de rachat, pour le prix de 140 lb, par acte du 28.VIII.1538, cens que ledit Claude revend à Jehan comte de Gruyère le 3.V.1539 (MDR XXIII p.587)

- 1539 Pierre feu François Maillard et Claude Maillard prêtent reconnaissance en faveur de François Champion, 20.XII.1539 (AEF: Titres de Vaulruz, 40)
- 1544 François Ch. rachète des cens et dîmes, dus par des sujets de Maraçon, et que feu son frère Benoît avait engagés à Pierre Morel, abbé de Hautcrêt, 27.VI.1544 (DHV vol.II p.185)
- 1546 François Ch. prête reconnaissance en faveur de LLEE de Fribourg pour un cens de 49 fl.d'or pp., chacun valant 12 sols lausannois, payable annuellement dans la maison de Hautcrêt jusqu'à entier paiement d'un capital de 980 fl.d'or, 24.I.1546 (DHV vol.II, p.185)
- 1547 François Ch., seigneur de la Bâtie, vend à LLEE de Berne les seigneuries de Cheseaux et de Maraçon, ainsi que celle de Corsier, pour le prix de 4000 livres, 1547 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149 v., Note du Baron d'Estavayer)
- 1547 L'avoyer et le Conseil de Berne, à la demande de François Ch. érigent la seigneurie de La Bâtie-Beauregard en baronnie, en faveur de Jacques Champion, son fils, et pour le prix de 95½ écus d'or au soleil, 1.VI.1547 (AHS 1900 p.26,27)
- 1550 François Ch., ruiné, vendit ses seigneuries de La Bâtie et de Mont au comte Michel de Gruyère voulant ainsi récupérer les sommes qu'il avait dû payer pour ledit François; Michel de Gruyère en pêta quernet à LLEE de Berne le 15.XII.1550 (MDR XI p.457 et XXVIII p.137, 138)
- +av.1553 François Ch. mourut avant I.1553, car il eut a soutenir un procès contre le comte Michel de Gruyère au sujet de la seigneurie de Mont; or, après sa mort, sa veuve et son fils Jacques, continuant à habiter la maison de Mont, poursuivirent le procès conte le comte Michel; finalement, ce dernier fut condamné à payer une pension de 300 fl. qu'il avait promise à feu François et à verser à la veuve 3000 écus pour son douaire; ce différend traîna jusqu'en I.1553 (MDR XXVIII p.139)
- La seconde femme de François Champion s'appelait Françoise de Varigny (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.146, Note de Galiffe)
- 1530 François Ch. demande au duc de Savoie qu'il soit substitué à Charles de Montbel comme seigneur de La Bâtie; le duc accède à cette demande et les deux parties conviennent d'un arrangement: en échange de La Bâtie, Charles de Montbel obtient la ville de Saint-Second, au diocèse de Turin, par contre, François et Benoît Champion reçoivent La Bâtie, mais abandonnent la seigneurie de Vaulruz au duc de Savoie, 11.VII.1530 (AT: Prot.Cam.No.75, fo.14 v. et 23.- Bull.Sté.Hist.Genève, 1941, p.309)



- 1518 François Ch. est créé, par le duc de Savoie, son conseiller et chambellan, 20.VII.1518 (AT: Prot.Cam.No.166, fo.156 .- (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.315)
- 15.. n.François Champion, seigneur de Vaulruz, prête reconnaissance en faveur de Jehan comte de Gruyère pour des biens sis à Vaulruz, 15... (en blanc) (AEF: Grosse de Corbières 75, fo. 370 v.)
- av.1530 François Ch. épousa en 2es.noces, avant le 19.X.1530 noble Françoise de Varigny, fille de François de V., seigneur de Tanay, au mandement de Trévoux, près de Lyon (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.315.- AE Genève: P.H.1039.- AEF: Titre de Vaulruz 54)
- 1532 François Ch. prête reconnaissance pour la seigneurie de La Bâtie-Beauregard, 12.III.1532 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.316)
- 1536 François Champion, seigneur de La Bâtie et de Vaulruz, et François Vernier (= de Varigny), seigneur de Tannay, sont amodiataires de l'abbaye de Montheron, 18.IV.1536 (MDR XXXVI p.251, 295)
- 1539 François Ch. fait un échange de biens et de droits avec LLEE de Berne afin de regrouper la seigneurie de La Bâtie-Beauregard autour des villages de Bossy, Collex et Valanvron, 7.VIII.1539 (A Côte d'Or: B 1221.- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.316)
- 1540 Après la conquête du Pays de Gex par les Bernois, François Ch. achète, pour le prix de 400 écus, les biens curiaux de Bossy, 27.IX.1540 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941, p.316)
- 1542 Les Bernois abergent et inféodent à François Ch. les biens de la cure de Collex, 1542 (ACH: Spruchbücher KK 159 .- Bull. Sté.Hist.de Genève, 1941 p.316)
- 1547 Par lettres patentes, LLEE de Berne érigent la seigneurie de La Bâtie-Beauregard en baronnie en faveur de François Ch. "de leur plein pouvoir et de leur grâce spéciale"; de plus, il reçoit un agrandissement de territoire sur les paroisses de Pregny et de Chambésy, 1.VI.1547 (A Côte d'Or: B 1202 .- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.317)
- 1549 François Ch. sollicite le comte Michel de Gruyère de se porter garant de ses dettes et lui cède la baronnie de La Bâtie-Beauregard en 1549 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.317)
- 1549-51 Quand le Cte.Michel de Gruyère eut acquis les droits sur La Bâtie, François Ch. fut nanti de la seigneurie de Mont-le-Grand, où il s'établit. Le comte Michel voulut l'en déloger, mais il s'en suivit un procès. LLEE de Berne rendirent leur sentence en 1551, sentence qui ne fut pas acceptée par les parties; finalement le procès se termina (entre 1553 et 1555) par la condamnation du comte Michel (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.317, 318)

- +1551/52 François Ch. mourut entre le 5.II.1551 et le 13.I.1552 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.318)
- 1553-55 La condamnation du comte Michel de Gruyère (entre 1553 et 55) ne porta certainement pas ses fruits, car peu après la baronnie de La Bâtie fut remise à Françoise de Varigny, veuve de François Ch., en remplacement de ses droits dotaux (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.318)
- 1553-55 Le comte Michel de Gruyère est condamné à payer à Jacques Champion une pension de 300 florins qu'il avait promise à feu son père (François Ch.) et à verser 3000 écus à la veuve (Françoise de Varigny) de ce dernier, pour ses dot et douaire, entre 1553 et 1555 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.318)
- 1555 Françoise de Varigny, veuve de François Ch., et son fils Jacques Champion prêtent hommage lige et noble à LLEE de Berne pour la baronnie de La Bâtie et en prêtent reconnaissance, 15.II.1555 (A Côte d'Or: B 1202.- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.319)
- 1502 Noble François Ch., à son nom et à celui de Benoît son frère, seigneurs de Vaulruz, donnent quittance solennelle à noble Jehan Champion, seigneur de Romanens, pour le montant de 825 fl.de Savoie, 2.VII.1502 (AEF: Reg.Not.101, fo.180)
- 1504 Noble et puissant François Ch., seigneur de Vaulruz, vens à LLEE de Fribourg un cens annuel et perpétuel de 40 fl.de Savoie payable à la S.Jean-Baptiste et assigné sur sa seigneurie de Vaulruz, et ce pour le prix de 800 fl.de Savoie, 19.VI.1504 (AEF: Reg.Not.101, fo.214)
- 1508 Francey Ch., seigneur de Vaulruz, et Bernardine d'Estavayer, fille de feu n.Antoine d'E., seigneur de Villargiroud, sa femme, du consentement de n.Jenneta de Colombier, veuve dudit Antoine et mère de Bernardine, font savoir qu'ils ont vendu à Petermann de Foussigny, chevalier, ancien avoyer de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 52 lb.et 10 sols de monnaie coursable à Fribourg payable le 1.V. à Fribourg, et assigné sur leurs seigneuries de Vaulruz et de Villargiroud, pour le prix de 1050 lb.de même monnaie; le droit de rachat est réservé; la caution en est n.Jehan Pavilliard, bgs.de Fribourg, 5.V.1508 (AEF: Reg.Not.82, fo.160 v.)
- 1508 Noble Bernardine d'Estavayer, ffeu Antoine et n.Mehanne de Colombier, veuve dudit Antoine, à présent femme du noble écuayer François Ch., seigneur de Vaulruz, vend à n.Philippe d'Estavayer, coseigneur dudit lieu, ffeu Glaude d'E., les hommes, dîmes, usages, corvées, chaponnerie qu'elle peut avoir à Aumont, ainsi que les cens en argent, blé, avoine, chapons et divers autres droits en la châtellenie d'Estavayer, 21/26.VII.1508 (AEF: Famille d'Estavayer, pap.)

- 1510 François Champion, seigneur de Vaulruz, et Bernardine d'Estavayer, sa femme, ffeu Antoine d'E., seigneur de Villargiroud, vendent en pur, libre et franc alleu : D.Bernard Flory, chanoine de Lausanne, agissant pour le compte de son Chapitre, leur dime de Granges près de Payerne, pour le prix de 800 fl. de Savoie pp., chacun valant 12 sols laus.bons, 19.V.1510 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1515 Noble Francey Ch., seigneur de Vaulruz et de Romanens, vend à Petermann Salo, bgs.de Fribourg, agissant au nom des enfants de feu Jehan de Furno, un cens de 32 lb.et 10 sols frib.,cens payable à la S.Georges et assigné sur le village de Maules, et ce pour le prix de 650 lb.frib., 30.III.1515 (AEF: Reg.Not.113, fo.203 v.)
- 1517 Noble Francey Ch., seigneur de Vaulruz, est témoin de la vente d'un cens de 15 écus d'or du coin du Roy de France, par noble Aymé de Virie, fils d'Amey, baron et seigneur de Viri, à Hans Krummenstoll, conseiller de Fribourg, 30.V.1517 (AEF: Reg.Not.113, fo.255 v.)
- 1517 François Ch., seigneur de Vaulruz, est témoin au contrat de mariage de n.Beney Davanches avec n.Marbel de Praroman, et ce pour la part dudit Beney, S.Laurent (10.VIII)1517 (AEF: Reg.Not.120, fo.95)
- 1518 Francey Ch., écuyer, seigneur de Vaulruz, Romanens et Sâles, fait savoir qu'il a vendu à Hans Techtermann, conseiller de Fribourg, et lieutenant d'avoyer, un cens annuel et perpétuel de 20 écus d'or au soleil du coin du Roy de France, payable le 1.IX. et assigné sur les seigneuries de Vaulruz et de Sâles, / 30.VIII.1518 (AEF: Reg.Not.113 fo.285, et 117 fo.21 v.) et ce pour le prix de 400 écus d'or de même monnaie/
- 1520 François Ch., gentilhomme, seigneur de Vaulruz, fait savoir qu'il a vendu à Hensli Vogt, bgs.de Fribourg, un cens annuel et perpétuel de 40 lb.de monnaie coursable à Fribourg, payable à la S.Antoine et assigné sur ses cens, dîmes et rentes et autres émoluments du village de Maules au mandement de Vaulruz, pour le prix de 800 lb.de même monnaie, 23.I.1520 (a.Nativ.) (AEF: Reg.Not.120, fo.164 v.) et 117 fo.83)
- 1526 Noble et puissant François Ch., seigneur de Vaulruz, de Sâles, de Romanens et de Maules, prête reconnaissance en faveur du Couvent de Hauterive pour des biens sis aux territoires de Lussy et de Romont, 15.VI.1526 (AEF: Grosse de Romont 94, fo.105 et 113)

- 1539 François Champion, seigneur de la Bastie au diocèse de Genève, reconnaît devoir à Antoine Brayer, notaire et bgs. de Romont, au nom de l'Hôpital dudit lieu, une rente de 23½ écus d'or au soleil, du coin du Roi de France, pour le capital de 470 écus légués par feu Bernardine de Vaupergaz, veuve de Jehen Champion, seigneur de Romanens et de la Bastie, sous le cautionnement de Charles de Challant, seigneur de Villarzel et d'Attalens, 10.II.1539 a.Nativ.  
(AEF: Titres de Romont 59)

- 1523 Antoine Champion est héritier de son père Jehan Champion, selon testament de ce dernier, daté du 17.VIII.1523 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.41 v.)
- 1525 Antoine Ch., seigneur de la Bâtie, ffeu Jehan, ffeu Antoine, ffeu Guillaume, ffeu Antoine Champion, prête hommage au duc Charles de Savoie pour la seigneur de Billens et pour divers autres droits, 4.IV.1525 (AEF: Quernet 103, fo.331)
- 1525 Antoine ffeu le chevalier Jehan Champion, ffeu Antoine, ffeu Guillaume, ffeu Antoine, prête quernet en faveur de LLEE de Fribourg pour des biens sis en la châtellenie de Rue, 4.IV.1525 (AEF: Quernet 71, fo.1)
- 1525 Antoine Champion, seigneur de la Bâtie, prête quernet en faveur du duc Charles de Savoie, 5.IV.1525 (AEF: Quernet 107, vol.I, fo.1)
- 1525 Antoine Champion passe un contrat de mariage avec Françoise de Rovorée, fille d'Aymé-Gaspard, seigneur de Cursinge, et de Marie de Duyn, 6.VI.1525 (AEF: Coll.Gremaud XXIV, fo. 150, Note du Baron d'Estavayer)
- 1528 Antoine fait son testament et institue comme héritier universel Charles de Montbel, fils de Barthélemy, 18.XII.1528 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.65 v.)- Bull.Sté.Hist.de Genève 1941 p.309)
- +av.1529 Antoine Ch. mourut avant le 17.VIII.1529, date d'une transaction, au sujet de son héritage, passée entre Blanche-Marie de Somont, veuve de Jacques de Pesmes, d'une part, et Benoît Champion, seigneur de Cheseaux et coseigneur de Bavois, et François Champion son frère, seigneur de La Bâtie et de Beau Regard, d'autre part (AEF: Grosse de Rue 61, fo.55).- Ses biens furent finalement partagés en XI.1529; Blanche-Marie, qui eut 1/3, les frères Benoît et François Champion 1/3 et Charles ffeu Bertholet de Montebello 1/3 (AEF: Titres de Vaulruz, 226)

- 1523 Dans son testament, Jehan Champion, chevalier, seigneur de La Bastie de Beau Regard, donne licence à son épouse Bernardine de marier leurs deux filles (non nommées) auxquelles il donne 50 florins à chacune, 17.VIII.1523 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.41 v.)

- 1526 Marie, fille de Benoît Champion, apporte en 1526 les seigneuries de Ballaigues, de Lignerolles et de Bavois(-dessous) à son mari n.Laurent Asperlin, fils de Petermann et de Collette de Gléresse; ainsi Laurent réunit les 2 parts de la seigneurie de Bavois, étant déjà coseigneur de Bavois(-Dessus) (DHV vol.I p.158, 176, vol.II p.145)
- 1535 Par testament de son père, Benoît Champion, Marie Champion reçoit 60 sols de cens pour sa légitime, et est exclue de tous autres biens, ll.I.1535 (Martignier, Vevey et ses environs, p.69)

- 1537 Clauda hérita de certains droits sur Cheseaux, de son père Benoit Champion, car en 1537 son mari Pierre Ravier, donzel de Lausanne, était qualifié de coseigneur de Cheseaux, 1537 (DHV vol.I p.424)
- 1533-36 Fils de Benoit Ravier alias Chandelle, Pierre Ravier fut membre du Conseil de Lausanne de 1533 à 1536 (Martignier, Vevey et ses environs, p.70.- MDR XXXVI p.156, 294)
- 1546 Clauda Ch. épousa en secondes nocées, par contrat de mariage du 16.VIII.1546, n. Ferdinand Loys, donzel de Lausanne, seigneur de Prilly; il était fils d'Etienne Loys et d'Anne Cerjat (Martignier, Vevey et ses environs p.70, 89)
- 1554 Clauda Ch. testa en faveur de son mari, n. Ferdinand Loys, et lui transmit ainsi la seigneurie de Cheseaux, 10.II.1554 (Martignier, Vevey et ses environs, p.70, 89)
- 1551,57 Ferdinand Loys acheta la seigneurie de Prilly le 20.IX.1551, et devint bourgmestre de Lausanne en 1557 (Martignier, Vevey et ses environs, p.89)



1547 François, fils de Benoit, qui avait hérité de son père la plus grande partie des droits sur Cheseaux, vendit cette seigneurie, ainsi que celles de Corsier et de Maraçon à LLEE de Berne pour la somme de 4000 écus d'or, 14.VI.1547 (DHV vol.I p.424 et vol.II p.185.- AHS 1929 p.88)

1536 Michel et Jacques Champion sont mentionnés avec leur père, François Ch. dans un acte de 1536 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149 v., Note du Baron d'Estavayer)

-- Le commissaire Le Coultre, dans l'Armorial des familles nobles du Pays de Vaud, indique que Michel Champion, fils aîné de François, survécut sans doute à son frère Jacques et mourut le dernier de sa famille, berger à Bursins; s.d. (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149 v., Note du Baron d'Estavayer)

- 1536 Michel et Jacques sont mentionnés avec leur père, François Champion dans un acte de 1536 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.149 v., Note du baron d'Estavayer)
- 1547 L'avoyer et le Conseil de Berne érigent la seigneurie de La Bâtie-Beauregard en baronnie en faveur de Jacques Ch., fils de François, à la requête de ce dernier, pour le prix versé de 95½ écus d'or au soleil, 1.VI.1547 (AHS 1929 , p.88, 89)
- +v.1560 Jacques Ch. mourut vers 1560 (AHS 1929, p.88, 89)
- Jacques Ch. épousa I Louise Bozon et II Pernète Poncet s.d. (Bull.Sté.Hist.de Genève 1941 p.300)  
Il habitait à Trévoux où il contracta les 2 alliances ci-dessus. Pernète Poncet, qui semble avoir été au service de Louise Bozon, la lère.femme, était fille de Jean Poncet, boucher à Trévoux (id. p.319)
- +1566/67 Jacques mourut à Trévoux, vraisemblablement en 1566 ou 1567 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.319)
- 1553-55 Le comte Michel de Gruyère est condamné à payer à Jacques C. une pension de 300 florins qu'il avait promise à feu son père François Ch. et à verser 3000 écus à la veuve de ce dernier, pour sa dot et son douaire, entre 1553 et 1555 (Bull.Sté.Hist-de Genève, 1941 p.318)
- 1555 Françoise de Varigny, veuve de François Champion, et son fils Jacques Ch. prêtent hommage lige et noble à LLEE de Berne pour la terre de La Bâtie et en passent reconnaissance, 15.II.1555 (A Côte d'Or: B 1202.- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.319\_

- Jehanne Champion, fille de François, épousa Gaspard de Croze à qui elle apporta la baronnie de La Bâtie-Beauregard, s.d. (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
- Gaspard de Croze, pour prendre possession de La Bâtie, ~~se~~ basa ses prétentions sur son mariage avec Jehanne, fille de François Champion et sur les services qu'il avait rendus à ce dernier alors que ses affaires allaient toujours plus mal, s.d. (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.320)
- 1562 Gaspard de Crose, né à Onex vers 1530, devint par alliance seigneur de La Bâtie; il est qualifié comme tel dès 1562, dans un acte passé à Berne au sujet des lods afférents au transfert de La Bastie à son épouse; ces droits sont alors réduits à 600 écus d'or (AC Berne: Spruchbücher 1554-62, Ba 35a, fo.262.- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.322)
- 1575 Gaspard de Crose fait son testament et institue héritiers ses enfants, les substituant les uns aux autres, 25.XI.1575 (Bull.Sté.Hist.Genève, 1941 p.322)

1543 n.Aymé Champion est conseiller à Bursins, 20.VII.1543  
(MDR I 3e.p. fo.385)

- Antoine Ch. est fils de Jacques Champion et de sa première femme, Louise Bozon, s.d.  
(Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
  
- Antoine et sa soeur Loyse furent placés sous la tutelle de leur grand'mère de Varigny; à ce titre, elle eoutint un procès contre les de Crose en revendication de La Bâtie, mais en fut déboutée, s.d. (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.3189)

- Loyse Champion est fille de Jacques Ch. et de sa ~~XXXXXXXX~~ lère femme ~~XXXX~~ Loyse Bozon, s.d. (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
- Loyse Ch. et son frère Antoine furent placés sous la tutelle de leur grand'mère de Varigny; à ce titre cette dernière soutint un procès contre les de Crose en revendication de La Bâtie, mais en fut déboutée, s.d. (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.319)

- Jeanne, fille de Jacques Champion, baron de la Bâtie, épousa en premières noces Jean Mongex, gouverneur du château d'A. au marquisat de Saluces (voir ci-dessous)
- 1611 Jeanne Champion vit avec son second mari, Baudessart Balard, membre du Conseil des CC de Genève (qui avait épousé en 1<sup>ères</sup> noces en 1594 Augustine Cottier), 1611 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.136, ex Galiffe I p.310)
- 1641 Jeanne Champion, fille de Jacques, veuve de son second mari, n'ayant plus ni père, ni mère, ni frère, ni soeur, mais agissant comme héritière de son père Jacques, donne, en reconnaissance des services que feu Jean Mongex, gouverneur du château d'A. au marquisat de Saluces, ~~et ses parents~~ son premier mari, et elle-même ont reçus de feu noble Gaspard de Gillier, conseiller du roi au parlement du Dauphiné, et de sa femme ainsi que de leurs parents de Grenoble pendant qu'elle a été contrainte d'y séjourner avec son dit mari, services continués par Michel de Gillier, seigneur de Coster, conseiller du roi au même parlement et fils dudit Gaspard, étant d'ailleurs retiré à Genève depuis plusieurs années, donne tous ses biens audit Michel de Gillier, ne se réservant que 1500 livres dont le revenu lui servira à demeurer, comme par le passé, chez n-Abraham Du Pan à qui elle a hypothéqué la baronnie de la Bâtie, pour ce qu'elle lui doit; ladite baronnie lui avait été adjugée par sentence du parlement du Dauphiné le 6.VI.1609. De plus, elle donne cette baronnie au dit sieur de Gillier avec le reste; 1641 (AEF: Coll. Gremaud XXIV fo.146 v., Note de Galiffe se rapportant à un acte signé I.de Monthoux notaire) -Bull.Sté.Hist.de Genève, AE Genève: Isaac Demonthoux not., vol.2, fo518 1941 p.325
- +av.1651 Charles ffeu Claude de Crose demande au parlement du Dauphiné l'ouverture du fidéicommiss contenu au testament de noble Antoine Champion de 1499, et ce par le décès sans enfant de Jeanne Champion, ffeu Jacques, contre Dame Honorée de Bellujon, dame de la Bâtie, veuve et héritière de feu Michel de Gillier, 1651 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.147, Note de Galiffe)
- \* 1566 Jeanne, fille de Jacques Ch. et de sa 2e.femme Pernette Poncet, naquit en 1566 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.319)
- 1609-41 Jeanne revendiqua la terre de La Bâtie aux de Crose; elle en fut codame avec eux de 1609 à 1641 (Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.300)
- 1609 Jeanne, fille de Jacques Ch., comme dernière descendante des Champion, et se basant sur le testament d'Antoine IV Champion de 1499, réclame La Bâtie aux de Crose; le jugement, rendu le 6.VI.1609, lui obtient partiellement gain de cause; ses droits sur La Bâtie lui sont reconnus, mais elle dut les partager avec Hugues de Crose et ses filles (AE Genève: Isaac de Monthoux not., vol.29, fo.518.- Bull.Sté.Hist.de Genève, 1941 p.321)